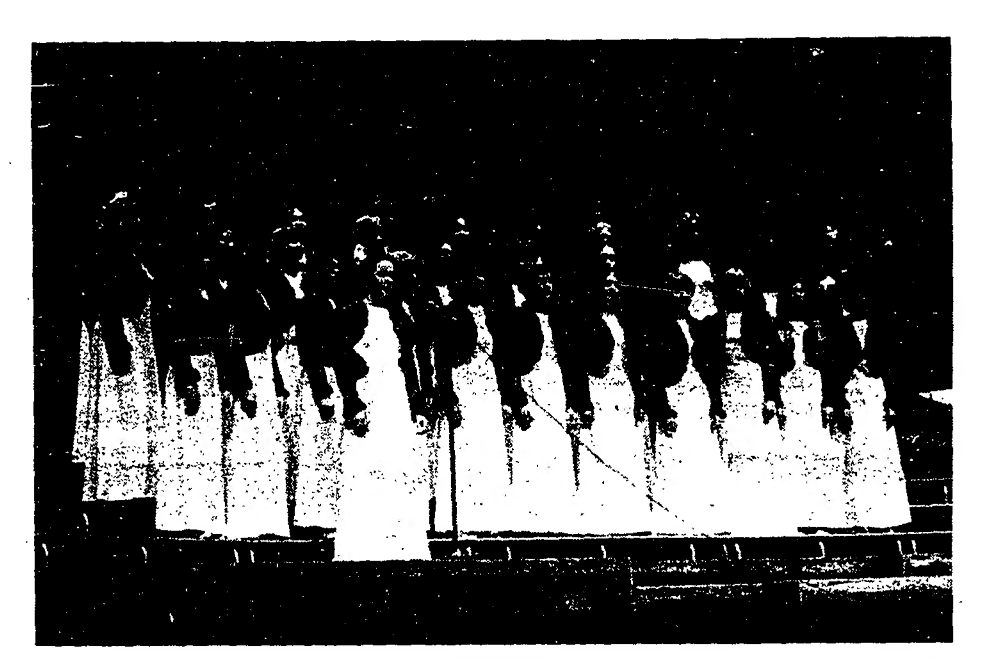
le franco albertain

Mercredi 1 mars 1978 Volume 11 Numéro 9 "le mini-quotidien de l'Alberta" 15 cents

700 personnes au Concert de l'ACA



(Edm.-G.T.)

Le concert de l'Alliance Chorale de l'Alberta (A.C.A.) a réuni environ 700 personnes à l'auditorium du Jubilé, dimanche dernier. Gisèle Rouleau, pianiste, qui ira étudier en Hongrie pour un mois, s'est attirée les plus chauds applaudissements de la part du public. "Les Musiciens de Brème", chanté par les Tournesols, a d'autre part remporté la faveur du public pour le chant choral. L'ensemble vocal Michel Gervais, la nouvelle chorale les Feuilles d'Erables, et la chorale de l'Ecole Notre-Dame de Lourdes, complétaient la première partie du concert.

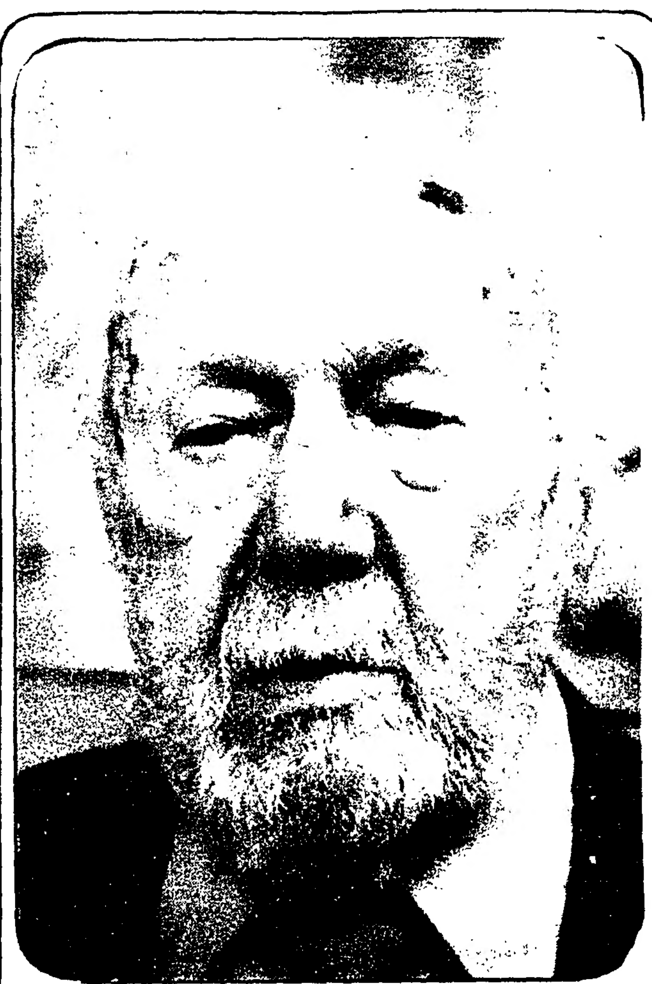
(suite à la page 18)

LES "LEO GREEN SINGERS"

Quatre candidates de la Régionale d'Edmonton pour le concours provincial au titre de Mlle Cabane à Sucre.

Elise Curial, 18 ans, employée de Wardair; Marica Beaudoin, 18 ans, secrétaire-réceptionniste à Francalta (centre); Delia Demers, 19 ans, étudiante à la Faculté St-Jean; Line Charest, 19 ans, caissière à Francalta (sud).





M. Georges Bugnet

La Route d'une Etoile

(Edm. G.T.)

Georges Bugnet célébrait son 99e anniversaire de naissance le 23 février dernier à Legal. En 1899, Georges Bugnet s'inscrivait à la Faculté des Lettres de l'Université de Dijon. Il devient rédacteur en chef de "La Croix de la Haute Savoie" en février 1904. Il abandonne cette position en octobre suivant pour épouser Julia Ley en avril 1904. Le 24 décembre de la même année, il quitte la France pour se rendre au Canada. La famille s'installe sur son "homestead" à Rich Valley à quelque soixante milles au nord d'Edmonton en mars 1906.

Le poème "Le Coyote" paraît dans le "Courrier de l'Ouest", le 14 mai 1908. En mars et avril 1920, Georges Bugnet rédige "Le Lys de Sang". En 1922, il rédige

(suite à la page 19)



Cette semaine:

"LE CARREFOUR AU SOLEIL"

(Edm-G.T.) En déménageant à ses nouveaux locaux situés au 10014-109e rue, le Carrefour (Edm-succ. nord) a définitivement quitté le maquis pour s'installer ouvertement au soleil. Une vitrine s'étendant sur toute la devanture du magasin, une superficie de plancher de plus de 700 pieds carrés, un éclairage doux pour l'oeil, un étalage disposé avec équilibre et bon goût, telles sont quelques unes des nombreuses qualités du nouveau local du Carrefour.

Le Carrefour peut ainsi tendre à devenir un service de l'Association qui saura s'autofinancer partiellement en prenant définitivement l'allure d'un commerce ordinaire. On sait que le déficit du Carrefour, pour le dernier exercice financier, a été de $6000.00 alors qu'on avait prévu un débit de $16.000. C'est donc sur une double note d'optimisme que le Carrefour débute cette nouvelle année en ouvrant ses portes au public de 9h30 à 17h30 du lundi au jeudi, de 9h30 à 18h00 le vendredi, et de 10h00 à 16h00 le samedi. Une vente pour célébrer l'ouverture du Carrefour dans ses nouveaux locaux aura lieu les 9, 10 et 11 mars prochains.



Marie-Andrée Lasalle, Eve-Marie Forcier et Bernadette Noël



Le Carrefour, 10014-109e rue

L'efficacité du service aux clients et aux écoles a aussi été accrue en ce que le Centre de Distribution provinciale des Carrefour est complètement séparé du magasin du Carrefour, contrairement aux années passées. Le Centre de Distribution a en effet son propre plancher d'environ 300 pieds carrés situé à l'arrière du magasin. Le Centre a également son propre personnel. Le service de distribution aux Carrefour régionaux a donc été du même coup amélioré.

Un plus grand local pour le Carrefour et un local propre pour le Centre de Distribution permettent aussi l'acquisition d'un plus grand volume de marchandises et une plus grande diversification de cette marchandise, et pour les Carrefour d'Edmonton et pour tous les autres Carrefour régionaux. Il y a en effet davantage de catalogues pour matériel académique, et plus d'ouvrages sur l'apprentissage d'une seconde ou d'une troisième langue, par exemple. Le Carrefour veut aussi s'ouvrir au marché anglophone qui s'intéresse à la littérature française. Les produits d'ar-

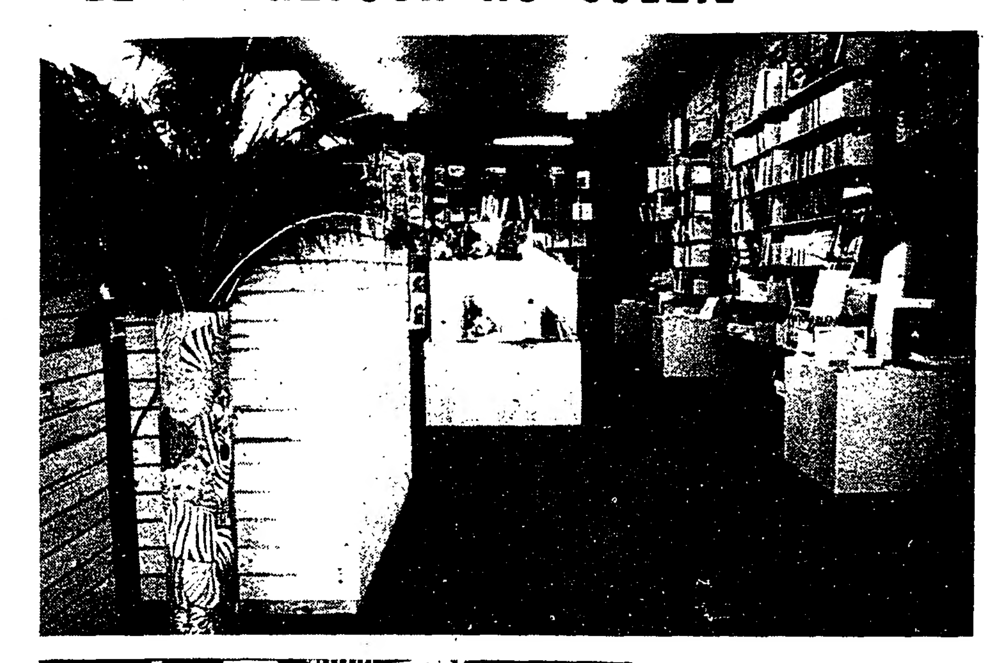
(suite à la page 3)

"LE CARREFOUR AU SOLEIL"

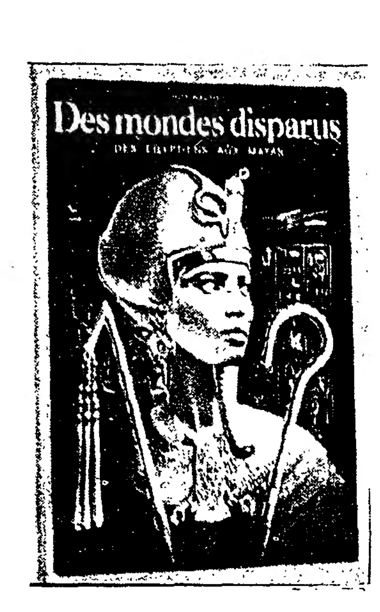
(suite de la page 2)

tisanat seront aussi de plus en plus nombreux à cette succursale du Carrefour.

Le Carrefour a, de toute évidence, parcouru beaucoup de chemin depuis sa fondation en 1975. Son chiffre d'affaires est en effet passé de $15,000 à $115,000 en 1977. On projette même un chiffre d'affaires de $235,000 pour la nouvelle année. ▽











Jean-Louis Dentinger



EDITORIAL

"From St-Andrews to Montreal"

Suite à la conférence des premiers ministres des provinces qui avait lieu dernièrement à Montréal, MM. Lougheed et Koziac annonçaient dans un communiqué de 10 pages le versement de $2.5 millions de dollars, sur une période de 5 années, pour la promotion de l'enseignement en français en Alberta. Plus précisément, cette somme sera consacrée à la diversification et à l'expansion des programmes de cours enseignés en français, à l'acquisition d'un matériel académique plus adéquat et plus élaboré, et au développement qualitatif et quantitatif du personnel enseignant.

Une telle somme représente $65 par étudiant francophone par année, somme calculée sur la base de 7,601 étudiants inscrits pour l'année scolaire 1977-78. Considérant que le nombre des étudiants inscrits s'accroîtra très probablement chaque année, et considérée la longue route dans les dédales administratifs que doit parcourir tout dollar alloué par le Gouvernement, la somme allouée par étudiant francophone par année est beaucoup moindre en fait que ledit $65.

Selon MM. Lougheed et Koziac, les 7,601 étudiants inscrits pour l'année 1977-78 représenteraient 80 pour cent des 9,680 étudiants potentiels dont la langue maternelle est le français. Un tel raisonnement permettrait donc à ces messieurs d'affirmer que la province de l'Alberta répond déjà à 80 pour cent de la demande scolaire francophone: n'est-ce pas merveilleux?

Non! De ce supposé 80 pour cent, ou de ces 7,601 inscrits, beaucoup, c'est-à-dire la majorité, étudient dans les villes. La majorité des élèves inscrits dans des écoles bilingues localisées dans des villes sont de langue maternelle anglophone. Qu'en est-il donc de l'enseignement en français pour les étudiants de langue maternelle francophone de l'extérieur des villes? Le 80 pour cent de MM. Lougheed et Koziac oscillerait donc plutôt entre le 80 et le 55 pour cent.

Il ne s'agit pas non plus qu'un étudiant soit inscrit à une école bilingue, foyer d'assimilation, pour considérer que cet étudiant reçoit un enseignement en français. Le pourcentage des cours enseignés en français dans les différentes écoles d'assimilation de l'Alberta varie en effet entre 15 et 80 pour cent. Encore là, le 80 pour cent de MM. Lougheed et Koziac, qui est plus que fragile, ne doit pas conduire à des conclusions hâtives. Non seulement la demande francophone n'est pas satisfaite à 80 pour cent mais est aussi mal satisfaite.

Un autre point que la déclaration du premier ministre et du ministre de l'éducation a oublié de préciser: le principe de la demande suffisante. Que veulent dire les mots: "demande" et "suffisante" pour ces messieurs? Chose certaine, ce principe vient après deux autres principes de base énoncés dans la déclaration des ministres. Ces deux principes sont les suivants: tout Albertain est en principe en droit de recevoir un enseignement en français; ce droit de principe, dans son application, est à la discrétion de la province.

Un tel principe à la limite facultatif, limité de plus par celui de la demande suffisante, nous démontre encore une fois, et plus clairement que jamais, que le Gouvernement de l'Alberta ne reconnaît pas même le principe de la particularité du groupe francophone en Alberta, comparativement aux autres groupes de langue autre que le français et l'anglais.

Le véritable visage de la politique des gros sous du Gouvernement, l'argent ne fait pas le bonheur mais il sait consoler, est affiché d'une manière incroyable dans le texte du communiqué. Les gros sous nous sont versés en page 8 (...) de la déclaration. Que se passe-t-il donc sur les lignes et dans les interlignes des 7 premières pages?

Ceci: l'Alberta est tout à coup une province canadienne, croyez-le ou non? Et saviez-vous que la population francophone en Alberta est vraiment minime et non concentrée, sauf dans quelques régions du nord et du nord-est de la province? Que cette population francophone est difficilement perceptible, qu'elle ne constitue seulement que 2.4 pour cent de la population de cette province du Canada?

Lorsque c'est le temps de réduire, de relativiser le fait francophone, l'Alberta s'inscrit soudainement dans les cadres du Canada. Et lorsque c'est le temps de reconnaître l'histoire de ce Canada, les droits de ses deux peuples fondateurs, la Loi sur les langues officielles et les implications de cette loi en éducation, de juridiction "provinciale", l'Alberta devient tout à coup quelque chose qui évolue par lui-même.

Le provincialisme et le régionalisme l'emportent et on nous parle de principe, pas de droit, discrétionnaire, par-dessus le marché! En effet, lorsqu'on nous parle du Canada dans ledit communiqué pour ne pas relativiser le fait franco-albertain, c'est pour nous référer à une seule catégorie: "l'unité nationale". Donc non pas au droit à l'enseignement en français, donc non pas à la reconnaissance officielle de la langue française, donc non pas au droit des Canadiens-français.

Le français est reconnu en Alberta, voir les écoles bilingues d'assimilation existantes et le geste de bonne volonté du Gouvernement symbolisé par le $2.5 millions, mais en tant que simple composante, en tant qu'une des nombreuses cellules qui constituent la texture de la mosaïque albertaine. "Whatever the language of instruction, we must seek quality and strive for excellence." Merci pour cette démonstration de philanthropie! Merci pour la cellule-F! Mais avec toutes nos réserves.

A la lumière de la déclaration de MM. Lougheed et Koziac, on peut donc conclure que le Gouvernement de l'Alberta commence à prêter l'oreille, encore bien timidement, au fait francophone en Alberta. Ce qui constitue un signe positif mais négligeable considéré tout ce qui aurait dû être fait depuis trop longtemps. L'ACFA n'a donc pas travaillé pour rien; elle a compté des points. Elle en a beaucoup d'autres cependant à compter. La population francophone surtout doit profiter de cette ouverture, et non pas suivre, comme c'est trop souvent le cas, l'Association et le Gouvernement, mais les précéder.

Il est bien évident que personne n'osera se mouiller ou se compromettre trop avant les résultats des prochaines élections fédérales, alors que la population anglophone du Canada votera, via le Parti libéral, pour ou contre la souveraineté-association d'un Québec nationalement déjà séparé, Québec qu'il faudra donc nationalement reconquérir advenant que le vote soit contre. En attendant, et après avoir compté les gros sous, il faut continuer l'oeuvre entreprise.

Gaëtan Tremblay

MEMO

MARS

4 — 20h00 Cercle Francophone de St-Albert DANSE Salle Communautaire rue Perron

6 — 20h00 Assemblée du Cercle Francophone Mission Club House St-Albert

7 — 19h30 Assemblée mensuelle du Comité Rég. de l'ACFA Morinville-Legal-Vimy

7 — 18h00 Club Richelieu Souper d'affaires Mayfield Inn

8 — 19h00 Film "Richesse des Autres" de l'O.N.F. Ecole Rég. de St-Paul Pièce 123-124

11 — 20h30 Concert de L'Ensemble Vocal Michel Gervais Cathédrale All Saints

15 — La SFC de Calgary présente le film: "L'Histoire d'Adèle H."

18 — Concert-Banquet 15e Anniversaire de la Chorale CSJ

21 — 18h00 Club Richelieu Souper-conférence Mayfield Inn

LE FRANCO-ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR ET REDACTEUR: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Publiciste: Guy Bertrand, Bur.:422-0388 Rés.: 465-3519
Composition: Bernadette Granger
Mise-en-page: Omer Desjardins
Imprimerie: North Hill News

ABONNEMENTS:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, ALBERTA
T5J 1M4

Tél.: 422-0388 ou 424-9388

informations provinciales

par Roland Gaudet - collaboration spéciale

SOMMET ECONOMIQUE: OTTAWA

A l'issue du sommet économique tenu la semaine dernière à Ottawa, le premier ministre de l'Alberta, monsieur Peter Lougheed s'est dit généralement satisfait des résultats de la conférence fédérale-provinciale. En même temps, il a reconnu que ces résultats ne serviraient toutefois à rien, à moins que le gouvernement fédéral soit disposé à en adopter sincèrement les conclusions.

En somme, on l'a reconnu, cette rencontre des leaders politiques d'Ottawa et des 10 provinces n'a vraiment rien donné de concret. La liste de quelques 40 principes entérinés par l'ensemble des premiers ministres, sur l'activité économique dans 14 secteurs de la vie canadienne, ne sont en effet pour employer l'expression de monsieur René Lévesque, que "la vertu et la maternité", des principes évidents auxquels on peut difficilement s'opposer.

En ce qui concerne l'apport du premier ministre Lougheed à la rédaction et au contenu final du communiqué de presse conjoint qu'ont rendu public les premiers minsitres à Ottawa, notons l'agriculture et le monde des affaires. Monsieur Lougheed avait proposé que l'agriculture soit reconnue comme secteur primordial à l'économie canadienne, et que les politiques économiques ainsi que les mesures tariffaires soient désormais conçues pour protéger et encourager l'industrie agricole. Sur le deuxième point, monsieur Lougheed avait déclaré que l'avenir économique dépend des emplois permanents créés par l'industrie privée, et non par les gouvernements en tant que services publics. Il en avait dégagé deux conséquences, dont le principe a été reconnu.

D'abord la nécessité de réduire considérablement les dépenses gouvernementales et le niveau très élevé des divers services publics, et ensuite la nécessité de créer un climat économique propice à l'expansion de l'industrie privée, par des encouragements fiscaux, ou du moins par une absence de contraintes et de contrôles du secteur privé... Tous ces principes ont été reconnus par les homologues de monsieur Lougheed, qui s'en est flatté.

Mais le premier ministre de l'Alberta s'est bien gardé de se réjouir trop rapidement de la nouvelle attitude de coopération fédérale. Il a déclaré que les résultats positifs pouvant découler du sommet économique dépendront pour leur réalisation uniquement de la bonne volonté du fédéral. Et il a tenu à s'opposer formellement à la suggestion fédérale de créer une agence de consultation économique qui allait réunir les provinces, le fédéral, le monde ouvrier et le monde des affaires. Monsieur Lougheed craint beaucoup l'établissement de nouvelles structures bureaucratiques. De plus, il estime que les gouvernements doivent consulter d'abord les hommes d'affaires et les travailleurs, et se rencontrer ensuite pour prendre les décisions qu'ils ont été élus pour prendre.

Il y a en effet des justifications pour l'attitude prudente de monsieur Lougheed. Comme l'intérêt des 10 provinces est exprimé tour à tour dans les principes énoncés la semaine dernière à Ottawa, le gouvernement central pourrait très bien se diriger dans une direction favorable à telle ou telle province ou tel ou tel secteur économique, s'appuyant sur quelques-uns des principes entérinés, au détriment d'autres régions ou secteurs, également mentionnés dans l'énoncé de principes. Ottawa pourrait justifier cette démarche en disant qu'on ne peut pas toujours plaire à tous en même temps, et il y aurait toujours des mécontents. Le juste milieu sera-t-il toujours trouvé, malgré les pressions politiques, ou partisanes? C'est sans doute la question que se posait monsieur Lougheed lorsqu'il a déclaré que les résultats positifs dépendront uniquement de la bonne volonté d'Ottawa. ▽

ANNEXE AUX AMENDEMENTS DES STATUTS ET REGLEMENTS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE FRANCAISE DE L'ALBERTA

II - GENERALITES

E. ORGANISATION REGIONALE

Article 8. Afin de faciliter son travail, l'A.C.F.A. pourra:

a) partager les territoires de l'Alberta en différentes régions géographiques, dont les membres seront groupés en conseils régionaux.

Article 8. Afin de faciliter son travail, L'A.C.F.A. pourra:

a) partager le territoire de l'Alberta en différentes régions géographiques, dont les membres seront groupés sous l'administration d'un conseil régional.

IV - LES ORGANISMES ADMINISTRATIFS

IV - FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Article 20. Au *niveau* des prises de décisions, le travail de l'Association s'accomplit par les organismes suivants:

a) L'Assemblée générale;
b) Le Conseil général;
c) Le Comité exécutif provincial.

Article 20. Au niveau des prises de décisions, le travail de l'Association s'accomplit aux échelons suivants:

a) l'Assemblée générale;
b) le Conseil général;
c) le Comité exécutif provincial.

Article 21. Le Directeur général assumera la charge administrative de l'Association et pourra cumuler les fonctions de secrétaire et trésorier.

Article 21. Aucun membre ne devra retirer de profit personnel de ses activités dans l'Association, sauf dans le cas des employés.

Article 22. a) Aucun membre ne pourra être rémunéré pour ses activités dans l'Association, sauf dans le cas des employés.

b) Les employés de l'Association n'auront pas droit de vote au Conseil général et à l'Exécutif provincial.

X - LES CONSEILS REGIONAUX

Article 78. Les conseils régionaux sont formés de tous les membres de l'Association qui demeurent dans une région géographique déterminée.

Article 74. Les membres de l'Association qui demeurent dans une région géographique déterminée, selon l'article 8, sont sous l'administration d'un conseil régional.

Article 79. Aucun changement.

Article 78. Une région déterminée, qui compte 100 membres actifs ou à vie, peut demander à l'assemblée annuelle générale d'être établie, selon l'article 8, sous l'administration d'un conseil régional.

Article 79. Un conseil régional doit maintenir un membership d'au moins 100 membres actifs ou à vie, dans sa région, pour justifier sa permanence.

Article 80. Chaque conseil régional aura droit à un certain nombre de délégués au Conseil général; le nombre de délégués des nouveaux conseils régionaux sera déterminé par l'Assemblée générale annuelle.

Etant donné que... la FFHQ sollicite...

Suite à l'annonce des mesures adoptées par le gouvernement fédéral "visant le mieux-être des minorités de langue officielle", la FFHQ, ayant procédé à une consultation intensive de ses membres, a adopté la position suivante:

Etant donné que les mesures "pour assurer le mieux-être des minorités de langue officielle", adoptées par le gouvernement fédéral (déclaration du Secrétaire d'Etat, John Roberts, le 20 décembre 1977) ne répondent pas:

1 - à la politique globale de développement des communautés francophones hors Québec.

2 - à notre volonté de participer activement à l'élaboration de ladite politique.

(Exigences que nous avons formulées il y a près d'un an);

Etant donné la proposition 6 (1) du document du Cabinet no. 462-77 (cf. annexe):

"Le Premier ministre décide s'il y a lieu de:

6(1) créer un comité mixte composé de ministres et d'associations des minorités de langue officielle sous la présidence du Secrétaire d'Etat, pour examiner les travaux du comité décrits au paragraphe 5 et rencontrer au besoin les associations des minorités de langue officielle."

- Proposition qui se rapproche sensiblement de notre objectif;

Etant donné que l'article 6.1 dudit document du Cabinet fut l'objet d'un blocage pour des raisons obscures (cf. 1. Le Devoir, le 6 janvier 1978, Lise Bissonnette "Comment les minorités ont failli obtenir la 'participation' réclamée".) et que l'effet a été de rompre le lien politique essentiel entre la structure administrative et le niveau politique;

Etant donné les propos du député Jean-Robert Gauthier (cf. lettre à ses collègues, le 9 janvier 1978) face à la déclaration du Secrétaire d'Etat, le 20 décembre dernier;

"Ce qui manque actuellement, selon moi, c'est une appréciation du problème par tous les politiciens."

"Même si on nous dit que nous sommes, à titre de député, les interlocuteurs valables auprès du Secrétaire d'Etat en ce qui a trait à l'interprétation des besoins, je considère cette déclaration anondine compte tenu de l'expérience des dernières années. Je n'ai pas entendu parler d'un nouveau mécanisme de consultation à être établi par le Secrétaire d'Etat pour assurer cet objectif."

Etant donné que le gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard a eu l'audace exemplaire de former une commission permanente telle que nous demandons. Par un arrêté en conseil (M99/77) du Conseil exécutif, le gouvernement provincial a instauré un "comité de développement des communautés acadiennes". Ce comité voit à l'élaboration des politiques de développement des communautés acadiennes de l'Ile, à établir les priorités, et à faire l'évaluation. De plus, ce comité composé de trois membres de la communauté acadienne, d'un député acadien (le président) et d'un secrétaire particulier, se rapporte directement au Premier Ministre.

Etant donné que la FFHQ maintient sa position de vouloir participer au sein d'une commission mixte permanente, composée de représentants élus (députés et ministres) et des représentants de la FFHQ et de ses composantes, et que cette commission rattachée au bureau du Premier ministre, ait le mandat de recommander au Cabinet la politique globale de développement des communautés francophones hors Québec;

Etant donné la lettre du 3 octobre 1977 du Premier ministre Trudeau (en réponse à la nôtre du 29 juillet 1977) dans laquelle il disait:

"Quant à votre demande d'entrevue, un de mes principaux adjoints communiquera avec vous, après que le Conseil des ministres aura étudié les diverses propositions".

La FFHQ sollicite, dans les plus brefs délais, une rencontre avec le Premier ministre Trudeau. ▽

Le Collège Universitaire Saint-Jean en collaboration avec le Centre d'Etude de l'Université de Régina, présentera la série des conférences "Tournée Ouest 1978" pendant les mois de février et mars. Les conférences se dérouleront au Collège, 8406-91ième rue, à 20h.

22 février:

GILBERT PAQUETTE - député à l'Assemblée Nationale: "L'autodétermination du peuple québécois et des minorités francophones".

2 mars:

ANDRE BERNARD - spécialiste en sciences politiques; "Le français ou le territoire du Québec: quelle est la base principale du nouveau nationalisme québécois".

8 mars:

GERALD GODIN - député à l'Assemblée Nationale; "Le syndrome de la Sun Life: maladie québécoise".

15 mars: (film)

RAYMOND GAUTHIER - cinéaste "Le Manitoba ne répond plus".

La plus cordiale bienvenue à tous.

Pour plus de renseignements, contactez MARIE DESROCHERS (466-2196)

La FFHQ critique...

...les "mesures visant le mieux-être des minorités de langues officielles" (annoncées par le Secrétaire d'Etat, M. J. Roberts, le 20 décembre 1977)

Il est clair que les intentions du gouvernement fédéral ne concordent pas avec nos attentes. En somme, les nouvelles mesures sont quasi le statu quo.

Le ton général du document déçoit considérablement. Il décèle un manque flagrant de volonté pour résoudre les vrais problèmes par les vraies solutions.

La perception du gouvernement fédéral à l'égard de nos problèmes diffère largement de la nôtre: nos scandales sont perçus comme des inquiétudes.

Le langage utilisé n'est pas le nôtre. Il faudra modifier la terminologie désuète. Ainsi l'"égalité linguistique" devra être remplacée par "le développement des communautés francophones hors Québec". L'"égalité linguistique" présuppose que le développement des communautés francophones hors Québec est déjà atteint. Or, cet objectif est loin d'être réalisé ou même en voie de réalisation.

Aussi, il faudrait voir à ce que les objectifs soient définis en terme de résultats à atteindre et non pas en tant qu'"idéals" comme c'est le cas dans le texte officiel.

Il n'est donc pas surprenant de retrouver, dans le texte officiel, un décalage marqué entre les principes d'égalité linguistique, les mesures annoncées et la "politique d'ensemble" du gouvernement fédéral à l'égard des communautés de langue officielle.

De plus, dans un même trait de plume, le texte officiel se réfère invariablement à la politique de bilinguisme institutionnel et à la "renaissance" des communautés francophones hors Québec, comme s'il y avait un lien direct entre les deux. Or, ce n'est pas le cas.

Il faudra régler au plus tôt ces inconsistances si l'on veut nous faire croire que le gouvernement fédéral prend au sérieux nos requêtes.

On a voulu escamoter à une certaine époque, le "biculturalisme", objectif pourtant essentiel à l'"égalité linguistique".

C'est pourquoi, nous nous retrouvons aujourd'hui dans une situation tellement précaire que celle-ci appelle un revirement dans les politiques, c'est-à-dire une élaboration d'une véritable politique globale de développement des communautés francophones hors Québec. Pour ce faire, il faut que nous siégions comme membres au sein d'une commission ou comité mixte afin d'exposer nos vues sur le sujet.

Les Ecoles Catholiques de St-Albert s'orientent vers l'adoption d'un programme bilingue

La Commission des Ecoles Catholiques de St-Albert a franchi un pas de plus vers l'adoption et l'intégration d'un programme scolaire qui assurerait progressivement la maîtrise du français parlé et écrit aux élèves des écoles catholiques de Saint-Albert.

Le Conseil du Comité des Politiques a en effet étudié dernièrement les implications académiques et financières d'un tel programme, pour en conclure qu'il serait viable. On estime en effet qu'il devrait y avoir un nombre suffisant de candidats à un tel programme pour deux classes de première année.

La recommandation du Conseil a été présentée à la Commission sous la forme d'une simple motion, pour le moment. Cette mesure a pour objet de permettre au public de se faire entendre avant que ladite motion ne soit présentée sous forme de proposition à la Commission des Ecoles Catholiques qui en fera alors l'objet d'un vote. Durant cette même période, des responsables étudieront les implications d'ordre administratif d'un tel programme et feront un rapport à la Commission.

La motion originale se lit comme suit: "The Board accepts the concept that Canada is a bilingual nation and children should be given an opportunity to become linguistically functional in both official languages. To help achieve this goal, the Board will provide a French immersion program from Kindergaten to Grade 111 where enrollments warrant. These programs shall be phased in annually starting in September 1978 with Kindergarten and Grade 1.

The agreement with the Edmonton Separate School Board will be maintened for students in grades not provided at the local level.

Objectives:

1. To develop the whole student inasmuch as he is capable, as a bilingual member of his community.

2. To develop an oral and written competency in both official languages - French and English - in all areas of living such as work, leisure, religion, politics, economics and home activities, etc.

3. To help students understand and appreciate the French and English cultures.

4. To enable students to pursue further education in either one or both languages.

ASSEMBLEE DU CONSEIL GENERAL DE L'A.C.F.A.

SAMEDI
le 11 mars 1978
de 9h00 à 17h00
HÔTEL MAYFAIR
Salle Cordial B
(108e rue & Jasper)

SPECTACLE

par Francine McGee

Lundi 6 mars à 14h00
Ecole Lord Beaverbrook

Lundi 13 mars à 14h00
Ecole J.H. Picard - Edmonton

Mardi 14 mars à 20h00
Centre Culturel de St-Paul

Mercredi 15 mars à 20h00
Centre Culturel de Bonnyville

PROFESSEUR DE MATERNELLE DEMANDÉ

La "Maternelle des Amis" à Spruce Grove est à la recherche d'un professeur pour enseigner, à plein temps, une maternelle d'immersion française à Spruce Grove (18 km à l'ouest d'Edmonton).

EXIGENCES:
Le candidat doit être qualifié pour enseigner un programme de "Early Childhood Services", et doit avoir une maîtrise du français et de l'anglais.

SALAIRE:
A négocier selon les qualifications et l'expérience.

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante, ou appelez:

M. Richard Hébert
C.P. 822
Spruce Grove
Tél.: 962-2164

LE SALON D'HISTOIRE VOUS INVITE

COLLOQUE

à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de

LA SURVIVANCE

PARTICIPANTS: Sr. Alice Trottier, F.J.
Guy Lacombe
Roger Motut
Gaétan Tremblay

Le 17 mars prochain à 20h00

Faculté Saint-Jean

RIVIÈRE-LA-PAIX

EN ARRIVER A UN CONSENSUS -II-

Notes pour causeries lors d'une deuxième tournée dans la région de Rivière-la-Paix (pendant la semaine du 23 janvier).

(deuxième partie)



M. Alain Nogue, Coordonnateur en Education

Comme je l'ai démontré plus haut, l'école française est devenue nécessaire pour équilibrer les forces entre le français et l'anglais. Cependant, je sais que certains d'entre vous ressentez un malaise quelconque à l'égard de l'école française en milieu albertain. Repassons les objections les plus souvent exprimées lorsque l'on parle de l'école française.

- Mon enfant ne réussira pas aussi bien à l'école parce qu'il doit maîtriser deux langues plutôt qu'une seule.

- Mon enfant n'apprendra pas suffisamment son anglais, donc il ne sera pas sur un pied d'égalité avec ses amis anglophones. Il ne pourra pas faire compétition à son homologue unilingue anglais.

- Mon enfant a déjà assez de problèmes à apprendre l'anglais qu'il ne pourra jamais réussir si tous ses cours sont enseignés en français.

- Si mon enfant apprend toute la terminologie en français, il ne sera jamais en mesure de faire le transfert à la terminologie anglaise, surtout à l'université ou à l'école technique.

- Mon enfant n'acceptera jamais de suivre tous ses cours en français parce qu'il n'en verra pas l'utilité.

Je traiterai des trois premières craintes en même temps en faisant appel à une recherche faite en 1975, au Manitoba. Les sujets de l'étude étaient des francophones inscrits en 3e, 6e et 9e années, dans des écoles où le montant d'enseignement en français allait de 9 p.c. à 90 p.c. Le but de la recherche était de déterminer s'il existait une relation entre les résultats académiques dans quatre matières et le pourcentage de français utilisé comme langue d'enseignement. On a cherché à comparer le rendement académique des étudiants qui suivaient plus de cours en français au rendement de ceux qui suivaient plus de cours en anglais.

Les résultats de la recherche sont les suivants:

1. Le pourcentage d'enseignement en français n'a aucune influence sur le rendement de l'étudiant en anglais. En d'autres termes, un étudiant réussit aussi bien en anglais qu'il reçoive beaucoup ou peu d'enseignement en anglais.

J'ajouterais que ce premier résultat appuie la thèse qu'en milieu minoritaire, l'enfant maîtrise l'anglais à partir de son entourage.

2. Plus le pourcentage d'enseignement en français est élevé, plus les élèves réussissent bien en français. Ce résultat appuie la thèse que l'école française est un outil indispensable au francophone désireux de sauvegarder sa langue.

3. Il n'existe aucune relation entre le pourcentage d'enseignement en français et les résultats en mathématiques en 3e et 9e années. Par contre, il semblerait que les élèves de 6e année qui étudient plus en français réussissent un peu moins bien que ceux qui étudient plus en anglais. Cependant, la différence est faible.

4. Les élèves qui étudient plus en français réussissent un peu mieux en sciences sociales au niveau de la 3e et de la 9e années. En 6e année, il n'y a aucune différence.

Ces deux derniers résultats démontrent que la langue d'enseignement n'affecte pas ou très peu le rendement de l'élève.

Etant donné que les recherchistes avaient pris soin de tenir compte des facteurs intelligence, niveau socio-économique et motivation, la recherche démontre que deux étudiants comparables, qu'ils étudient en anglais ou en français, obtiendront à peu près les mêmes résultats, sauf en français où le montant d'enseignement en français détermine le rendement académique dans cette matière. L'éducation bilingue ne doit donc pas être réservée aux enfants doués. Elle devrait être accessible à tous.

J'ajouterais ici que la recherche abonde pour démontrer qu'en milieu minoritaire, l'enfant devrait au moins débuter ses études dans sa langue maternelle afin d'assurer son succès académique et son bon développement psychologique.

A ceux qui se disent inquiets de l'habileté de l'étudiant de faire le transfert d'une terminologie à l'autre, j'aimerais offrir trois arguments:

Premièrement, je fais appel ici aux recherchistes. Les recherches démontrent qu'il existe une relation positive entre le bilinguisme et le niveau de développement intellectuel de l'enfant. Entre autres, Elizabeth Peel et Wallace Lambert de l'Université McGill en sont arrivés à la conclusion qu'il n'y a aucune question que l'enfant bilingue bénéficie d'une intelligence supérieure. En plus, on a démontré que le bilingue faisait preuve d'une plus grande flexibilité dans la formation des concepts. Si je mentionne ces résultats obtenus scientifiquement, c'est que je crois que les avantages intellectuels dont bénéficie l'enfant bilingue lui permettront de s'adapter à la situation linguistique dans laquelle il est appelé à fonctionner.

Deuxièmement, si un élève suit un cours quelconque dans une langue, il ne sera pas nécessairement limité à des livres de références ou à des outils dans la langue d'enseignement. Il se référera très souvent à des ouvrages écrits dans la langue anglaise. Il aura donc de multiples occasions, en faisant ses devoirs, de venir en contact avec la terminologie qui décrit le phénomène étudié dans l'autre langue. Il apprendra à faire automatiquement le transfert sans même s'en rendre compte.

Troisièmement, je crois que nous projetons à nos enfants les limites qui ressortent de notre âge et de nos mauvaises expériences en bilinguisme. Il a été démontré que l'enfant en très bas âge peut apprendre les langues facilement et qu'il s'adapte à son milieu avec une facilité dont l'adulte ne jouit pas. Laissons à nos enfants la chance de nous surprendre et de nous dépasser, s'ils en ont le potentiel. Donnons -leur l'occasion de profiter pleinement de leur capacité d'apprendre. Si le jeune vit dès sa tendre enfance dans un monde où les deux langues sont valorisées et utilisées, il grandira avec l'idée qu'être bilingue est un état normal et il développera naturellement les mécanismes requis pour s'adapter à l'un ou à l'autre milieu.

Pour ceux qui craignent l'école française parce qu'ils croient que leurs enfants ne voudraient pas en entendre parler, j'aimerais faire les remarques suivantes:

Il est évident qu'un enfant habitué à un minimum de français serait réticent à suivre tous ses cours en français. Même s'il réalise qu'il n'atteint pas un niveau adéquat en français, il affirmera qu'il lui serait difficile, sinon impossible de s'adapter brusquement à une nouvelle langue d'enseignement. Et il aurait probablement raison. Le plus qu'un étudiant avance à l'école, le plus qu'il lui serait difficile de changer la langue d'enseignement. C'est pourquoi je vous dis qu'il ne s'agit pas de tout changer du jour au lendemain. L'école française doit progresser avec l'enfant. Je ne dis pas que nous devons oublier tous ceux qui sont présentement à l'école. On peut augmenter le nombre de cours enseignés en français selon leur potentiel d'adaptation à leur âge. Je dis surtout que nous devrions habituer nos jeunes, dès le départ, à l'école française. Le jeune qui n'aura connu rien d'autre l'acceptera naturellement.

Je réalise que j'ai déjà parlé trop longtemps. En guise d'excuse, je dirais que les idées que je vous ai transmises ce soir, méritaient d'être partagées. Si cette causerie a amené certains d'entre vous à voir l'urgence de la situation, à comprendre les grandes problématiques auxquelles vous devez faire face et à réaliser que l'éducation française a des avantages énormes, j'aurai satisfait le mandat que l'on m'avait donné lors de la réunion du Comité d'éducation régional, tenue en novembre dernier.

Merci.

Bureau de l'éducation
Edmonton, le 23 janvier 1978.

BONNYVILLE H. P. L.

Assemblée annuelle de la Caisse St-Louis

La Caisse Populaire St-Louis se classe parmi les premières de la province, payant un dividende de 71/2 p. c. sur les parts pour la quatrième année consécutive. L'actif est de 6,661,622 dollars ce qui représente une augmentation de 30.2 p. c. Le chiffre d'affaires a dépassé les trente-cinq millions de dollars. Au cours de l'année 1977, la Caisse a retourné la somme de 337,450 dollars ou 61.2 p. c. du revenu net. L'an dernier, cette somme était de 261,816 dollars.

Voilà les faits saillants qui ressortaient des rapports du président sortant de charge, Armand Laing et du gérant, Robert Lacombe, lors de la 37ème assemblée annuelle tenue au Centre Culturel jeudi dernier.

La Caisse Populaire St-Louis offre plusieurs services à ses membres. Elle paye une assurance-vie sur des prêts jusqu'à concurrence de 50,000 dollars par membre, et l'assurance-vie épargne jusqu'à concurrence de deux mille dollars par membre . En plus, les chèques personnalisés sont fournis sans frais aux membres et le service de chèques est offert gratuitement pour les comptes d'affaires ou personnels.

Depuis le printemps 1977, la Caisse a installé des terminus qui sont reliés directement à l'ordinateur central à Calgary. Il est maintenant possible de faire vérifier un compte directement du bureau ou de mettre un compte à page dans quelques secondes.

Monsieur Armand Laing, président et directeur depuis douze ans ne s'est pas présenté pour un autre terme. Aux élections, les membres ont élu Joffre Hamel, nouveau directeur. Louis Tellier et Réal Joly pour un deuxième terme. Les autres membres du bureau de direction sont: Robert Vincent, Jean-Claude Lajoie, René Dallaire et Arthur Jubinville.

Le Comité de Crédit s'est rencontré pour 48 réunions en 1977. Il a reçu 537 applications pour un montant de 4,106,239 dollars et a refusé 41 applications pour un montant de 707,268 dollars. Ce Comité est composé de Oscar Sénécal, président, Albert Desilets et Armand Ouellette.

Le président du Comité de Surveillance, Gérard Moquin, a conclu son rapport en assurant les membres que la situation financière de la Caisse est saine, que le fonctionnement est sûr et que le progrès est réel. Raymond Campeau, Jacques Gagnon et Marcel Vincent sont aussi membres de ce comité.

L'invité Jubosky, l'invité d'honneur, a félicité le bureau de direction en soulignant que la Caisse était l'objet d'envie de plusieurs étant donné qu'elle a le plus bas taux de délinquance de prêt de toutes les caisses de la province.

Les gagnants des prix d'entrée furent Mme Albert Désilets: dix dollars; Victor Sadlowski: vingt-cinq dollars et John Babey: cinquante dollars.

Le tout fut suivi d'un vin-fromage. ▽

Réunion mensuelle de l'ACFA

L'ACFA régionale de Bonnyville tenait sa réunion mensuelle le 20 février. Plusieurs items étaient à l'ordre du jour dont trois sont d'une assez grande importance.

Spectacles:
Les élèves de l'Ecole Elémentaire ont joui d'une excellente présentation théâtrale, le 14 février, offerte par la Troupe de la Seizième de Vancouver.

Trois autres spectacles sont prévus d'ici quelques temps. Le premier sera donné par un chansonnier de Saskatoon, Georges Godin. Il est présentement en tournée en Saskatchewan et se rendra à Bonnyville samedi le 4 mars. Monsieur Godin est à la fois auteur-compositeur et interprète. La soirée sera style cabaret.

Le deuxième spectacle met en vedette une franco-ontarienne, Francine McGee qui sera au Centre Culturel le mercredi 15 mars. Elle sera accompagnée par les musiciens de l'orchestre "33 Barrette" qui furent fort appréciés ici le printemps dernier..

Francophonie Jeunesse de l'Alberta organise le troisième spectacle pour vendredi 14 avril. Il s'agit d'un duo de l'est, Jim et Bertrand, ceux-ci visiteront les deux écoles secondaires de Bonnyville en plus de leur présentation au Centre Culturel.

Pour les trois spectacles mentionnés, le prix d'entrée est de 3 dollars pour les adultes et de deux dollars pour les étudiants et les personnes de l'âge d'or. Ces spectacles auront tous lieu au Centre Culturel de l'ACFA et toujours à 20h00.

Projet de film:
Le Comité historique de l'ACFA a rencontré, le 25 janvier, René Piché, directeur de Régionalisation ouest de l'Office National du Film à Winnipeg. Le Comité, qui est au point d'être incorporé, propose de faire un film en 16mm couleur qui serait documentaire et publicitaire en nature. Le scénario prévoit trois parties: l'histoire des francophones qui ont colonisé la région; la vie d'aujourd'hui décrivant les activités, les institutions et la population; le futur et le développement économique qu'apportera l'exploitation des sables bitumineux de Cold Lake.

Le Comité doit attendre la décision des représentants de l'ouest avant de poursuivre ses recherches et l'organisation de ce projet.

Stage de Formation:
Quatre délégués de Bonnyville se sont rendus à Gimli au Manitoba pour participer au Colloque Culturel de l'Ouest. Il s'agissait de Gilbert Proulx, Marie-Claire Champagne et Jean-Claude Lajoie, qui sont président, vice-président et animateur, respectivement, de l'ACFA régionale; René Dallaire est allé à titre de représentant de la Commission Culturelle provinciale.

A leur retour, ils ont décidé de proposer à l'exécutif provincial de l'ACFA d'organiser des stages de formation pour les conseils régionaux. Ce projet fut accepté et, donc, pendant sept fins de semaine en avril et mai, Roland Marcoux de St-Boniface fera le tour de la province.

A Bonnyville, ce stage de formation se tiendra au Centre Culturel le vendredi soir et le samedi 22 avril pour tous les membres du conseil régional. ▽

La semaine du scoutisme

Les Scouts Francophones de Bonnyville, de même que tous les autres scouts du monde, honoraient, la semaine dernière, leur fondateur Lord Baden-Powell. C'était la Semaine Scoute et partout les activités, les réunions et les démonstrations reflétaient l'esprit de Baden-Powell.

Lord Baden-Powell naquit à Londres le 22 février 1857 et fut le fondateur du mouvement scout en 1907. Deux ans plus tard, il organisait, avec sa soeur, les guides pour les jeunes filles. Un militaire par profession, il fut affecté en Inde, Afghanistan et Afrique du Sud où il s'est battu dans le Guerre Boer. Par la suite, Baden-Powell fut nommé général de division.

Les louveteaux, sous la direction de Léo Vallée et Simone Aucoin, ont invité leurs parents et amis au Centre Culturel et ils ont présenté de courtes pièces, ont tenu leur réunion hebdomadaire et ont servi des biscuits et du café.

Il y a présentement treize louveteaux et neuf scouts à Bonnyville. Le président, Roland Lajoie, espère former, en septembre, une troupe de castors pour les garçons de 7 et 8 ans ainsi que des troupes de lutins et d'éclaireuses pour les jeunes filles.

En janvier, quatre animateurs scouts locaux se sont rendus à St-Boniface pour suivre une session pour des dirigeants de scoutisme dans l'Ouest. Il s'agissait de Roland Lajoie, Denise Roy, Denis Ducharme et Roger Ducharme.

Les louveteaux et scouts locaux se préparent déjà pour un jamboree qui aura lieu pendant la semaine du 18 août à Ottawa.

Roland Lajoie fut élu vice-président provincial des Scouts Francophones. Le représentant de Bonnyville au niveau provincial est Léo Vallée. ▽



ST-PAUL

— Réponses aux devinettes posées par l'article de la semaine dernière. —

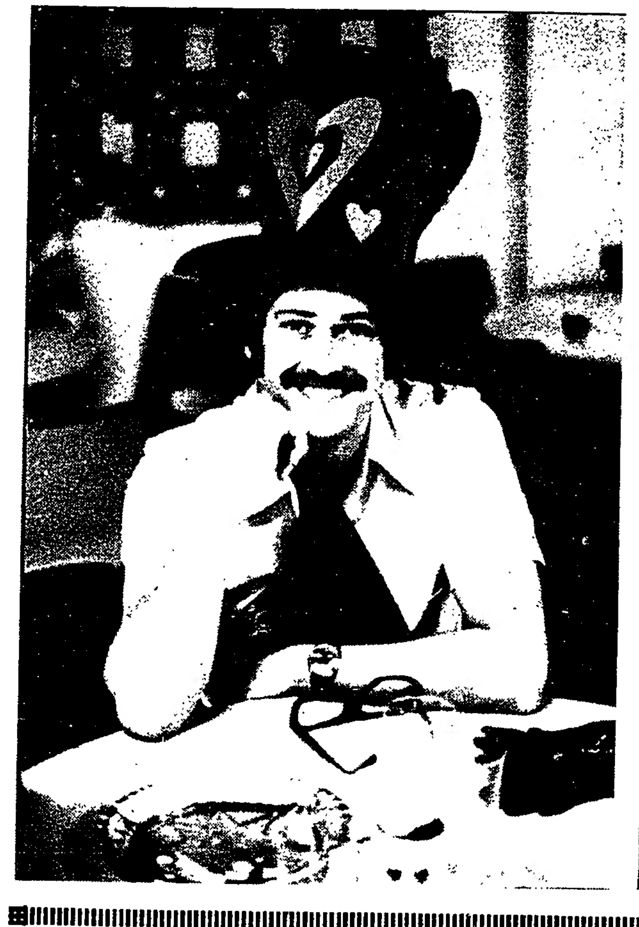
"Ils n'avaient pas tous des Chapeaux ronds..."

(Saint-Paul-G.T.) La troupe de danses folkloriques bien connue en Alberta et au Canada, Les Blés d'Or, organisait dernièrement au centre culturel de Saint-Paul une soirée dansante bénéfique au profit de la troupe. Pour ajouter un cachet à cette soirée dansante, au son de la musique de Ghislain Bergeron, les organisateurs ont pensé à organiser un concours de chapeaux qui rappellerait la fête de la Saint-Valentin.

La participation et l'enthousiasme des quelques 170 personnes qui se sont rendues à cette soirée fut surprenante en ce que chacun avait pris la peine de se parer d'un chapeau, tous plus recherchés, tous plus loufoques les uns que les autres.

On reconnaîtra notre nouveau président pour la régionale de Saint-Paul, M. Marc Galien. Il a profité de l'occasion pour présenter la candidate de la régionale au concours provincial de Mlle Cabane à Sucre, Mlle Lorraine Charron. Les gagnants pour le chapeau le plus chic, le plus simple et le plus drôle ont été: Mme Normand Blais, Gilles Brousseau et Gilles Marquis, respectivement.

M. Marc Galien





Gilles Brousseau Mme Normand Blais et Gilles Marquis

Mlle Lorraine Charron ▼





Fernande Bergeron



LE PLUS GROS ET LE PLUS VIEIL ERABLE DU CANADA

Réputé le plus gros, le plus vieux et le plus bel érable à sucre du Canada, l'érable "Comfort" est situé près du hameau de North Pelham, à 19,2km (12 milles) à l'ouest de Nicaragua Falls (Ontario).

Le géant mesure 24,60 mètres (82 pieds) de haut et sa ramure forme un cercle presque parfait d'environ 24,60 mètres de diamètre.

On ne connaît pas l'âge exact de l'érable "Comfort", mais l'Ontario Forestry Association pense qu'il peut avoir 450 à 500 ans. Il était donc au moins tricentenaire lorsque les Pères de la Confédération ont fait du Canada une nation.

ST-ISIDORE

Huguette Grenier

Promesse des Scouts

Armande Lavoie, Animatrice

Dimanche le 12 février fut pour les scouts de St-Isidore une très grande journée. En ce jour-là, 13 jeunes sont devenus louveteaux.

La journée débuta par la messe qui fut célébrée par le Père Albert Bouchard. La procession d'entrée fut assistée par Marc Gravel, porteur de la croix; Lynne Gravel et Louis Thibault qui portaient les drapeaux du Canada et de l'Alberta. Les servants de messe furent Yvon Lavoie et Pierre Allard. Pendant l'entrée, les autres louveteaux chantaient le cantique "J'étais dans la joie". Les deux épitres furent lus par Chantal Martel et Rachelle Bergeron. Pendant la collecte et l'offertoire, les louveteaux chantaient le "Cantique de la Promesse". François Allard et Marianne Bérubé firent la collecte; Ghislain Allard et Alain Lavoie apportaient les offrandes. Pendant la communion, les louveteaux ont chanté "Mais oui le Seigneur est bon".

Après la messe, tous les jeunes, ainsi que leurs parents, se sont rendus au centre culturel pour le déroulement de la promesse. Des 20 participants, 7 faisaient déjà partie des scouts. Les 13 novices qui ont fait leurs promesses sont: Chantal Martel, Rachelle Bergeron, Mireille Grenier, Lynne Gravel, Marianne Bérubé, Sylvie Bérubé, Carole Lajoie, Ghislain Allard, Gina Martel, Marc Gravel, Guy Robert, Réjean et Alain Lavoie. De nos 20 jeunes, 6 sont montés aux éclaireurs, ceux-ci sont: François et Pierre Allard, Armand Lavoie, Louis, Michel et Jacques Thibault. Yvon Lavoie est resté dans la meute pour encore une autre année.

Après la promesse, le grand hurlement eut lieu, suivi de la distribution des badges, coups de dent, ainsi que la remise des foulards. Tout se termina par un café qui fut servi aux participants.



Rangée arrière: Armande Lavoie, animatrice, Rachelle Bergeron, Mireille Grenier, Jean-Guy Lavoie, animateur Chantal Martel, Lynne Gravel, Suzanne Bergeron, animatrice, Marianne Bérubé. Rangée avant: Guy Robert, Réjean Lavoie, Gina Martel, Sylvie Bérubé, Ghislaine Allard, Marc Gravel, Carole Lavoie, Yvon Lavoie,Alain Lavoie.

Au nom des louveteaux, je voudrais remercier le Père Bouchard pour nous avoir offert la messe, ainsi qu'aux parents qui sont venus assister à cette cérémonie. Aussi, je remercie les animateurs qui m'ont assistée: Mme Suzanne Bergeron, Mme Hélène Lavoie et Jean-Guy Lavoie.

ERRATA

Dans l'édition du Franco du 22.02.78, il fallait lire:

. en p.2, 1ère colonne, 1er paragraphe: "de 1969 à 1971" (et non pas en 1969 et 1971);

. en p.27, 5e colonne, 1er paragraphe: "résidant à Legal" (et non pas à Morinville).

N.B. en page 3, 1ère colonne, 3e paragraphe: L'Imprimerie a été achetée par l'ACFA pour combler le déficit annuel du Franco, propriété de l'ACFA.

Quand je pense tout seul...

Un pélerin au Mexique

La fête de l'Action de Grâce que l'on célèbre aux Etats-Unis vers la fin de novembre fut l'occasion de vacances de 8 jours pour les participants du cours que je suis présentement à Denver, au Colorado. Que faire pendant huit jours? Partir en voyage, c'est clair, et filer vers le sud en direction de Sisoguichi au Mexique où vit mon ami Guadalupe Reyes et sa famille.

Après un arrêt bienfaisant chez des parents dans la région de Albuquerque au Nouveau Mexique, je me rends à El Paso au Texas où j'abandonne ma voiture pour les moyens de transport public mexicains. C'est une décision économique entre autres choses: sept heures d'autobus jusqu'à Chihuahua vous coûte $4.40, et cinq heures de train de Chihuahua à Bocoyna, $3.35.

Je suis le seul passager à descendre à Bocoyna, petit village de quelques centaines de personnes dans les Montagnes de la Sierra au nord-ouest du Mexique. Pas même de gare, un banc solitaire m'y attend. J'y dépose mes trois valises. Je suis à douze milles de Sisoguichi, et je sais qu'il n'y a pas de moyens ordinaires pour s'y rendre. Trouverai-je un taxi?

Je me rends compte qu'il me faudra me débrouiller dorénavant en espagnol. L'anglais, pas plus que le français, ne sera compris ici. Le trajet en autobus et en train m'avait servi pour prendre un cours accéléré en espagnol. Le test s'avérait très prochain. Le passerais-je?

Deux jeunes filles m'observaient avec beaucoup de curiosité. C'est le temps de plonger, me dis-je: "Como se puede ir a Sisoguichi?" leur demandai-je, aussi confiant que possible. Elles se regardent un moment, puis elles se mettent à rire: ça y est, j'ai failli le test.

Je m'informe auprès de gens, qui ont un camion d'une demi-tonne, s'ils n'auraient pas la gentillesse de me conduire à Sisoguichi. Peine perdue. Finalement quelqu'un me suggère de faire de l'auto-stop. Pourquoi pas?

Un camion de trois tonnes s'amène. Je signale, et miracle, il s'arrête. "Como no", me dit le monsieur lorsque je lui demande s'il ne m'amènerait pas à Sisoguichi. Un moment plus tard, mes trois valises sont en arrière, et je me trouve assis entre un señor et son très jeune fils qui conduit. Ainsi commence le trajet sur la route la plus mauvaise que je me souvienne. Une succession incroyable de cahots me projette de ça et de là. Les douze milles de route exigeront une heure plutôt pénible.

Malgré tout nous arrivons à faire conversation. Lorsque je leur dis que je suis du Canada, le monsieur me demande: "En Canada, es mucho frío, no?" Oui, il fait très froid dans mon pays, et nous avons de la neige pour six mois de l'année. Cette nouvelle le peine visiblement, et il souffre beaucoup pour moi. Ici, me confia-t-il, il ne tombe que très peu de neige, quoiqu'il y en a déjà eu un bon pied qui est tombé. Au soleil elle fond assez rapidement Le jeune chauffeur m'assure qu'il a bien dix-sept ans, et non pas treize comme il semble avoir.

Enfin apparaissent quelques maisons: "Sisoguichi!", m'annonce le vieux monsieur. Nous entrons dans une rue poussiéreuse, dépourvue de trottoirs: c'est la rue principale. On s'arrête devant la maison du "maestro", mais le professeur est absent. Sa petite femme nerveuse l'envoie chercher par une petite fille. Après quinze minutes, je vois l'ami que j'avais rencontré à Rome à un congrès mondial de catéchistes missionnaires. Je vais à sa rencontre, et après une chaleureuse accolade avec ce pur Indien Tarahumara, je commence à me détendre: je suis chez-nous à nouveau.

(à suivre...)

Jacques Johnson, o.m.i.

30 P'TITES MINUTES avec Florian Carrière
(Deuxième partie)

L'Ordre de Jacques Cartier

par Guy O'Bomsawin

Dans la dernière parution, Florian Carrière avait nettement défini le caractère de cette société "discrète" qu'était l'Ordre de Jacques Cartier (OJC). Il en avait rappelé la date de fondation — 1937— et avait bien souligné le fait que l'OJC n'avait qu'un but: obtenir "une place au soleil" pour les Canadiens français.

A ses premiers moments, l'OJC devait créer un réseau qui a permis à de nombreux Canadiens français de détenir des postes-clés à la fonction publique fédérale, et à d'autres de travailler dans leur secteur de compétence, avant de s'affirmer à l'échelle nationale.

Malgré les difficultés créées par des mouvements et des individus non favorables aux francophones, l'OJC a mené plusieurs combats dont ses anciens membres tirent une certaine fierté.

En résumé l'OJC avait une vocation plutôt nationale.

Evidemment, mais nous avions quand même des structures régionales et provinciales qui nous permettaient d'influencer la vie municipale et scolaire, de la même façon que nous encouragions certains fonctionnaires dans la fonction publique fédérale.

A l'occasion, nous nous mêlions d'élections en favorisant des candidats francophones, ou nous faisions pression pour la nomination de tel curé!

L'ordre était une sorte d'entreprise de ressources humaines?

Absolument. Ces ressources étaient volontaires et toujours disponibles.

Clubs Richelieu et jeunesse

Aviez-vous des liens très étroits avec les corps intermédiaires?

Oui, mais dans un sens particulier.

La Société Richelieu a été fondée par l'Ordre, pour combler le manque de clubs sociaux francophones. Les autres clubs n'étaient pas anti-catholiques, mais acatholiques. On a réalisé que ce genre d'organisme correspondait à un besoin de regroupement des francophones, à des fins autres que culturelles et politiques.

Cette Société a créé les clubs que nous connaissons aujourd'hui, mais ceux-ci n'ont pas nécessairement été mis sur pied par des membres de l'OJC. Le rôle de "la Patente" n'était que d'en mousser l'idée et d'encourager tel chef de file à agir en ce sens.

Je dois mentionner que nous sommes très satisfaits de ces clubs, qui répondent au rôle que nous voulions qu'ils aient: permettre aux francophones de se réunir, et fournir des fonds à la jeunesse dans le besoin.

Les clubs Richelieu représentent probablement la manifestation la plus éclatante de l'encouragement apporté aux jeunes tout au cours de l'existence de l'Ordre.

Les jeunes avaient-ils droit de parole au sein de "la Patente"?

Oui. Nous avions des cellules de jeunes dans les universités d'Ottawa, de Laval... Des gars comme Drapeau, Johnson, en faisaient notamment partie. Nous avons aussi appuyé la création d'organismes de jeunes.

De fait, l'Ordre de Jacques-Cartier n'était pas réservé à une soi-disant élite intellectuelle. A Ottawa, par exemple, on comptait aussi bien des avocats, que des médecins, des fonctionnaires et des ouvriers dans une même cellule paroissiale.

Il y avait quand même des membres dits isolés. Il fallait accepter le fait que certains hauts fonctionnaires ne devaient pas s'identifier, s'afficher publiquement comme militants. Ils ne participaient pas aux assemblées, leur nom ne paraissait pas sur nos listes, et c'est la chancellerie qui faisait directement affaire avec eux.

Existe-t-il présentement des organismes dont les objectifs correspondent à ceux de l'Ordre de Jacques Cartier?

L'Ordre a marqué la génération actuelle. Elle a donné le départ, et les objectifs poursuivis par la plupart des organismes francophones sont dans la ligne de ceux que poursuivait "la Patente."

Je dirais même qu'aujourd'hui ces objectifs sont souvent développés davantage parce que les temps ont changé. Par exemple, les Franco-ontariens exigent un système d'éducation parallèle à celui des anglophones. Dans le temps, l'Ordre ne pouvait que s'efforcer d'obtenir un bon système primaire parce que l'éducation en français n'était pas un droit reconnu par le Parlement; il avait plutôt l'allure d'un privilège glissé dans les règlements du ministère ontarien de l'Education.

On ne pouvait exiger en 1910 ce qu'on exige aujourd'hui!

On pourrait peut-être dire que l'Ordre est mort de vieillesse à cause de l'évolution momentanée de la société occidentale?

L'Ordre de Jacques Cartier a éclaté pour un motif fondamental. A un moment donné, les objectifs des Canadiens français à travers le pays ont cessé d'être les mêmes. C'est peut-être le même phénomène qu'on perçoit de nos jours en tentant de prévenir l'éclatement de la Confédération.

Est-ce que l'Ordre n'a pas subi finalement les mêmes épreuves qui laissent la Confédération à court de souffle?

Au Québec, il y avait toujours eu un sentiment de nationalisme partagé par l'ensemble des francophones, et le Québec appuyait aussi les minorités dans leurs revendications.

A cette époque, il y avait encore beaucoup de liens familiaux entre les gens du Québec et ceux des autres provinces, parce que l'émigration était encore assez récente.

Quand ça fait déjà deux ou trois générations qu'on a quitté le Québec, les liens se distendent, comme c'est le cas chez les Franco-américains. Par-dessus tout ça, est arrivée la poussée nationaliste-séparatiste, et les autres francophones ne l'ont pas "prisée". Ils se voyaient mal se défendre seuls à travers le reste du Canada, et cette situation a créé une scission qui a signé l'arrêt de mort de l'Ordre.

Québec, Rome et Ottawa

Il ne faudrait donc pas dissocier l'action sociale de l'action politique de l'OJC. Est-ce à dire que "la Patente" a déjà favorisé des candidats lors d'élections provinciales ou fédérales?

Ce n'est pas un secret; l'Ordre a beaucoup travaillé en faveur de Maurice Duplessis, au Québec, parce qu'il laissait entendre qu'il était nationaliste.

Un exemple concret de l'intervention de l'Ordre au Québec? Son drapeau! C'était notre drapeau que nous avions proposé. Si le Québec a des fleurs de lis aujourd'hui, c'est qu'on a enlevé le Sacré-Coeur qui paraissait sur notre drapeau et on a redressé la fleur de lis. Ce qui a donné le fleurdelisé.

L'Ordre a aussi beaucoup travaillé en faveur du Bloc populaire, un parti politique dans lequel André Laurendeau (de la Commission Laurendeau-Dunton) a milité.

On a agi ainsi parce qu'on voyait que le nationalisme prêché par Duplessis ne correspondait pas tout à fait au genre de nationalisme que nous concevions.

A un moment donné, l'Ordre a aussi travaillé pour les libéraux du Québec, mais au niveau fédéral.

L'affaire du plébiscite de la Conscription avait toutefois fait virer le vent de bord pendant la guerre de 1939, parce que "la Patente" était d'accord pour que les francophones aillent défendre l'Angleterre.

Les fonds ont-ils déjà servi à faire campagne?

Non, je ne crois pas.

On pouvait toutefois demander aux membres de déclencher une campagne financière en faveur du candidat de notre choix.

Vous avez aussi mentionné que ces fonds pouvaient servir à aller à Rome. Est-ce que l'Ordre faisait des affaires extérieures?

Oui. L'Ordre avait ce qu'on appelle un fonds VADMA, qui était un fonds constitué de dons faits en dehors des cotisations régulières.

Ce fonds était essentiellement pour nous assurer une représentation à Rome, au sujet de la nomination des évêques.

Cette initiative était née à la suite du Congrès eucharistique de 1910, lorsque l'archevêque de Westminster, en Angleterre, avait émis l'opinion que, pour le bien de la foi catholique en Amérique du Nord, tous les catholiques devaient parler anglais. "Ça ferait l'unité." C'est là que Henri Bourassa est intervenu et a fait un de ses plus beaux discours improvisés.

SUITE A LA PAGE 12

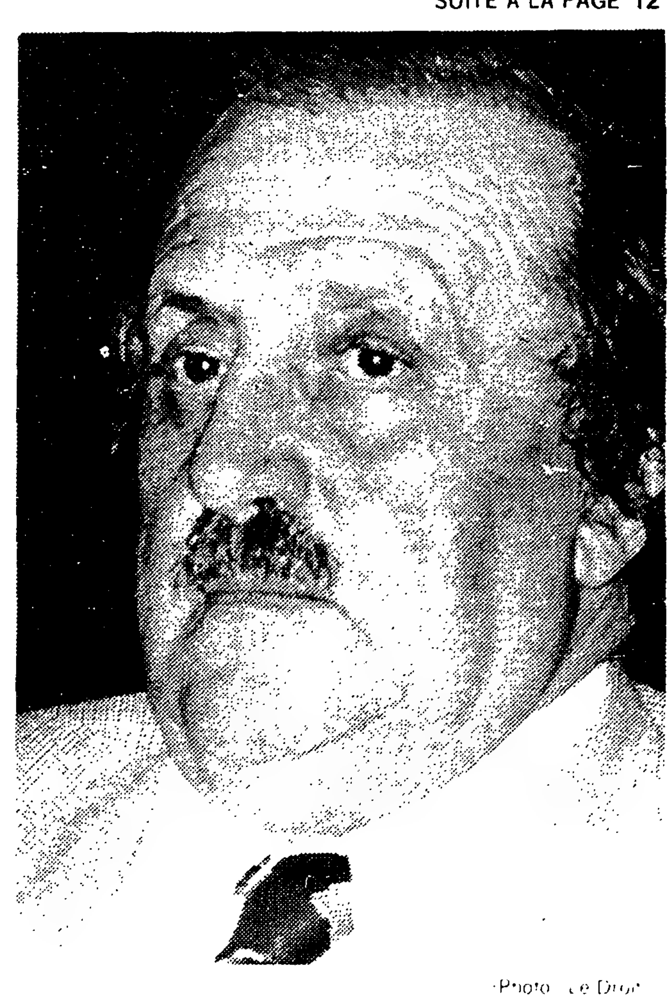


Photo Le Droit

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

30 P'TITES MINUTES . . .

SUITE DE LA PAGE 11

Les évêques irlandais, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, avaient repris ce thème-là et, comme les Chevaliers de Colomb étaient très puissants dans leur lobbying à Rome, il a fallu que nous nous organisions pour faire un contre-lobbying.

On s'est donc servi du fonds VADMA pour aller renseigner Rome convenablement sur la question des écoles et des luttes scolaires.

Rome était mal renseigné par ses propres canaux. Certains délégués apostoliques nous étaient favorables, d'autres non. On avait constaté, par exemple, qu'aux Etats-Unis on avait remplacé tous les évêques francophones par des évêques irlandais, et on essayait de faire la même chose au Canada.

Maintenant, aux Etats-Unis, il y a un contre-courant. On hésite à nommer des évêques irlandais. Le cardinal de Boston est un Portuguais qui parle très bien le français, et on a nommé deux ou trois évêques franco-américains. Mais à cette époque, le gros coup était donné par les Irlandais catholiques, qui voulaient pratiquement s'emparer de tous les sièges épiscopaux hors Québec.

Il fallait donc que l'OJC agisse — les gens peuvent trouver ça drôle aujourd'hui, mais à ce moment-là l'évêque d'un diocèse jouait un très grand rôle, même sur le plan scolaire.

Dans Pembroke, par exemple, près d'Ottawa, on ne pouvait pas avoir d'écoles françaises, et même du côté québécois du diocèse, à Campbell's Bay et à Fort Coulonge. Je suis allé faire campagne dans ce bout-là pour avoir l'école française, même au Québec, contre l'évêque de Pembroke. C'est pour ça qu'il était bon que les francophones, les Canadiens français, aient un lien avec Rome.

On a beau blâmer Rome, mais Rome est comme un gouvernement mondial. Il a ses moyens d'information, et si on est absent, on a tort.

Ils ne peuvent corriger une situation qu'ils ignorent. On s'est donc servi de ces fonds pour envoyer à Rome des délégations composées d'évêques et de sommités laïques.

Quelles ont été les dernières interventions de l'Ordre de Jacques Cartier?

Elles ont porté sur des questions d'ordre plutôt mineur.

Il y a eu la campagne en faveur du drapeau canadien et la campagne, sous le régime St-Laurent, en faveur du "Château de Maisonneuve" au lieu du "Queen Elizabeth": deux points sur lesquels on y voyait surtout une question de symboles nationaux.

A propos du drapeau national du Canada, ç'a été réellement comique. Il y avait un prêtre de Québec, dont le père avait une imprimerie, qui était mordu de la question du drapeau. Il proposait le drapeau à trois feuilles d'érable.

L'Ordre a donc préparé la documentation gratuitement et s'est chargé de l'expédier à travers le Canada: Vancouver, Halifax, Moncton, Ottawa.

A Ottawa, je recevais des ballots de brochures. On les expédiait, suivant un horaire bien établi, aux députés, aux sénateurs et aux hauts fonctionnaires.

Ils recevaient donc des avalanches de documentation à peu près semblable provenant de tout le pays, et tout ça était le travail d'une dizaine de personnes!

On savait fort bien qu'ils n'adopteraient jamais le drapeau proposé, parce que ça venait de nous.

On savait par ailleurs qu'avec des pressions, ils accepteraient un drapeau national.

Notre action a donc été importante, ne fût-ce que pour amener les parlementaires à adopter un drapeau canadien.

Considérez-vous le drapeau actuel comme une victoire, ou comme une défaite?

Le drapeau actuel est une victoire, en ce sens que l'Ordre croyait qu'avec un drapeau national accepté par les francophones — à cause de la feuille d'érable à laquelle les Canadiens français s'identifient souvent — c'était tout de même prouver à la face du pays que les Canadiens français existaient et que les autres pays étaient maintenant en mesure de le constater.

Les francophones savaient évidemment fort bien qu'ils ne pouvaient pas avoir la fleur de lis sur le drapeau canadien. Il ne fallait tout de même pas pousser les choses trop loin si on voulait avoir quelque chose.

L'adoption d'un drapeau national montrait vis-à-vis l'Angleterre une certaine indépendance, puisque l'Union Jack ne prévalait plus.

Ça n'a pas changé notre vie, mais c'était très valable au niveau du prestige, et je reconnais publiquement qu'avec la masse, il faut avoir certaines campagnes de ce genre pour montrer qu'on peut avoir quelque chose.

Le Conseil de la vie française s'attribue également certains efforts en ce qui concerne la campagne du drapeau.

Oui, le Conseil de la vie française a travaillé très fort, et il avait un avantage sur nous parce qu'il pouvait travailler publiquement; chose qu'on ne pouvait pas faire. Son action s'est faite en accord avec l'OJC. Dans ces années-là, les associations nationales et provinciales, dans 90 pour cent des cas, se consultaient et avaient des campagnes communes, mais employaient des moyens différents.

Elles pouvaient même adopter des moyens qui, à première vue, pouvaient paraître contradictoires.

Ceci venait du fait qu'elles travaillaient dans des milieux différents, avec des gens différents, mais les buts étaient communs. Elles ne se consultaient pas tous les jours, mais elles acceptaient à l'occasion de participer à telle ou telle campagne; celle de la radio ouest-française, pour en nommer une.

Dans cette affaire, le Conseil de la vie française avait pour mandat de coordonner le travail.

Est-ce que l'Ordre a participé à la mise en place de structures qui ont fait en sorte que les francophones soient davantage reconnus?

Il se peut que certaines cellules, dans leur province ou leur région, aient créé des organismes politiques. Si ça s'est produit, on ne l'a par contre jamais fait sur le plan national.

Est-ce que la dissolution de "la Patente" était une fin prématurée et inattendue, ou est-ce que les autres organismes du genre ont connu un sort à peu près semblable?

Les autres sociétés n'ont pas disparu, mais je crois qu'elles sont devenues moins agressives, et qu'elles se sont trouvé une vocation de plus en plus récréative.

Les Chevaliers de Colomb, par exemple, d'origine irlandaise et catholique, et dont le siège social est à New Haven aux Etats-Unis, ont beaucoup de membres francophones.

Ce n'est pas un mal en soi d'avoir des conseils francophones, mais leur rôle n'est plus le même qu'autrefois.

La loi du nombre est très importante, et ils se servent de ces chiffres "magiques" pour renforcer leur présence à Rome lorsqu'ils parlent au nom de *x* nombre de catholiques nord-américains.

Le nouveau visage des Chevaliers de Colomb est différent de celui qu'on leur a déjà connu, mais quand on siège en leur compagnie au sein de divers organismes, on sent qu'au niveau des têtes dirigeantes ils ont conservé certains buts et certaines visées très marqués. C'est facilement décelable.

Je ne blâme quand même pas les Canadiens français d'en faire partie. Je ne dis pas que c'est une mauvaise organisation. Au contraire. C'est très bon, mais avec mes convictions et mon passé, et sachant l'influence que cet organisme pourrait avoir contre nous, j'hésiterais beaucoup à en devenir membre.

SUITE A LA PAGE 20

P&R 703 B

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat



L'Ensemble Claude-Gervaise à Dimanshowsoir

Photo André LeCoz

Troisième classe
Permis 10017
H-19
MONTRÉAL
Port de retour garanti

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec —
Numéro D 715-377

Jacques Lemieux animateur de Téléjeans

(article en page 3)

Photo André LeCoz

Aux Beaux Dimanches: L'Oiseau de feu, chorégraphie de Maurice Béjart

Rencontre avec Gustave Thibon

Donald Pilon et Marcel Sabourin dans Duplessis



Ici Radio-Canada

Volume 12 numéro 10

Semaine du 4 au 10 mars 1978

Programme de la télévision

Hors série

Duplessis
mercredi 8, 21 h 00

5e épisode: Le Pouvoir

Le 5e épisode de la série **Duplessis**, qui sera télévisé le mercredi 8 mars à 21 heures, nous montre Duplessis en pleine gloire. Nous le retrouvons en 1948 et le personnage nous est présenté dans son quotidien. Mais l'essentiel de cet épisode consiste à nous faire voir comment Duplessis exerçait le pouvoir.

Nous assistons au procès de Madeleine Parent, une syndicaliste que Duplessis veut éliminer. Son entretien avec Hilaire Beauregard, de la Police provinciale, ne nous laisse aucun doute sur les procédés qu'il utilise pour résoudre les problèmes syndicaux.

Plusieurs incidents nous font connaitre quelques-uns des moyens que Duplessis utilisait pour étendre ce pouvoir dont on n'imagine pas les limites. «Le pouvoir, tout le monde veut l'avoir, dit-il. Quand on l'a, faut se méfier de tout le monde».

Nous assistons à une séance de l'Assemblée législative et à la présentation du nouveau budget. Duplessis remplace l'Union Jack par un drapeau choisi par lui et qui est le drapeau actuel du Québec.

Distribution du 5e épisode
Maurice Duplessis . Jean Lapointe
Madeleine Parent . . Francine Tougas
Mme A. Gravel . . Gisèle Trépanier
Jules Timmins . Henry Gamer
Emilien Tétrault Denis Drouin
(Ti-Bi) Gabriel Chamberland . Gabriel Arcand
Auréa Cloutier . . Patricia Nolin
Hubert De Rosnay .. Julien Genay
Hilaire Beauregard . Michel Forget
Daniel Johnson . Raymond Cloutier
Irénée Vautrin Jean-Pierre Masson
Paul Sauvé Gilles Renaud
Gérald Martineau .. Donald Pilon
John Bourque Claude Grisé
Antonio Elie Guy L'Ecuyer
Onésime Gagnon René Caron
Jos D. Bégin .... Marcel Sabourin
Sir Eugène Fiset Jean Mathieu



Marcel Sabourin dans le rôle de Jos Bégin

Lorsqu'on lui demande ce qu'il souhaiterait faire, Marcel Sabourin répond qu'il aimerait ne rien faire et comme tous ceux qui nous donnent cette réponse, il est un homme très occupé. Marcel Sabourin semble être un de ces hommes capables de mener plusieurs activités en même temps. Il est professeur à l'Ecole nationale de théâtre, tout en rédigeant un scénario tiré d'un livre et il fait également partie de la distribution du téléthéâtre *le Procès d'Andersonville* diffusé aux *Beaux Dimanches* les 19 et 26 février.

Dans la série **Duplessis**, Marcel Sabourin joue le rôle de Joseph-Damase Bégin, organisateur en chef de l'Union nationale. Ce personnage était l'un des rares survivants, au moment de l'enregistrement de cette série. Mais contrairement à ce que d'autres comédiens ont fait, Marcel Sabourin n'a pas essayé de connaître la vraie personnalité de cet homme. Pour lui, l'important consistait à bien saisir le rôle politique du personnage. Car il semble d'accord avec ceux qui veulent que l'on évalue les gens en fonction de leurs actes, sans tenir compte des raisons ou des excuses qu'ils pourraient avoir. «C'est une période dont j'ai été témoin en tant qu'étudiant, dit-il, et je me suis rendu compte en travaillant sur les textes que j'avais été bien peu conscient de la multiplicité des points de vue et de la politique de cette époque. Ce qui m'a frappé, c'est la polyvalence de Duplessis et de sa politique. Ça revient d'ailleurs au paradoxe de la politique en général. Cette série a approfondi et transformé mes opinions sur Duplessis. J'ai trouvé beaucoup de nouveautés dans l'approche. Une série comme celle-là est très utile parce qu'elle donne de nouvelles bases à la réflexion sur un passé bien récent. C'est un peu spécial de jouer le rôle d'un homme qui vivait encore au début des enregistrements. C'était une des

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Mme Jacqueline Ki Zerbo, prof. en Haute-Volta. La pauvreté, la situation de la femme dans les pays d'Afrique colonisés par la France. Rech et int : France L'Abbé — «La Journée internationale de la femme», avec Louise Arcand. Rech.: Jeannine Simard — «Téléflash» nouvelles d'intérêt féminin. Rech : Jeanne Benoist. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Fernand Ippersiel.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Une famille de cinq générations se raconte. Mme Julia Côté, mère de 17 enfants, 96 petits-enfants et 100 arrière-petits-enfants. Artiste invité: Georges Coulombe. Animateur: Pierre Paquette. Rech.: Lucie Lépine, Monique Lalande et Daniel Simard. Réal.: Gilles Derome, André Simard et Jean Letarte.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER
On a fabriqué des maisons pour les oiseaux. Pondichéri brouille un peu les cartes.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du mercredi: le théâtre, avec Pascale Perreault et les restaurants, avec Diane Tassé. Réal : Royal Marcoux.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
Téléroman de Claude-Henri Grignon. Avec Jean-Pierre Masson, Guy Provost, Edgar Fruitier, René Caron, Jean-René Ouellet, Andrée Champagne, Andrée Boucher, Louise Roux, Jacqueline Plouffe et Réjane Des Rameaux. «La Faute d'Aurélie». Aurélie et son «Boss René» se fiancent. Mais Aurélie commet une faute irréparable. Emission de Bruno Paradis, réalisée par Yvon Trudel.

20h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Jean Besré, Angèle Coutu, Margot Campbell et Mario Verdon. «La Quadrature du cercle». Francine reçoit la visite d'un ancien professeur de géométrie, une religieuse. Réal.: Rolland Guay.

20h30 RÉTRO-SPEC
Jeu-questionnaire. L'année 1943. Sujet: la chanson western au Québec. Invité, Willie Lamothe. Animateur: Jacques Fauteux. Réal.: François-X. Chamberland.

21h00 HORS SÉRIE
Duplessis. Avec Jean Lapointe dans le rôle titre. Recherches: Jacques Lacoursière. Auteur des textes: Denys Arcand. Réal.: Mark Blandford. **(5e de 7)**: «Le Pouvoir». Avec Francine Tougas, Gisèle Trépanier, Henry Gamer, Denis Drouin, Gabriel Arcand, Patricia Nolin, Julien Genay, Michel Forget, Raymond Cloutier, Jean-Pierre Masson, Gilles Renaud, Donald Pilon, Claude Grisé, Guy L'Ecuyer, René Caron, Marcel Sabourin et Jean Mathieu.

22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Interviews: Marie-Hélène Poirier. Recherches: Suzanne Clermont, Jean-Claude Labrecque, Martine Lafleur, François Dallaire et Normande Juneau. Documentaliste: Marie-Paule Alexandre. Réal.: André Groulx, Jean-Paul Plouffe, Suzanne Mercure et Jean-Claude Leblanc.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 REFLETS D'UN PAYS
De Moncton. «Les Landry d'Amérique». Généalogie de la famille Landry. La deuxième réunion des Landry, à Caraquet, fin juillet. — «Les Régates internationales de Cocagne». Course pour le Championnat nord-américain d'hydroglisseurs catégorie 360; difficultés pour les arbitres et les coureurs. Animatrice, Huguette Leclerc. Réal : Marshall Johnson.

24h05 CINEMA
Bof . Anatomie d'un livreur. Comédie écrite et réalisée par Claude Faraldo, avec Julian Negulesco, Paul Crauchet, Marie Dubois et Marie-Hélène Breillat. Un jeune livreur de vins épouse une charmante étalagiste. Son père devenu veuf vient habiter chez le couple et partage avec son fils les faveurs de la jeune épouse (Fr. 71)

JEUDI
9 mars

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 PASSE-PARTOUT

9h45 EN MOUVEMENT
«Poitrine». Peut-on s'exercer après avoir mangé? Anim : Raymond Gagnon. Part : Lise.

10h00 YOU HOU
«Le Toucher». Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Réal.: Guy Comeau.

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. «Le Château de cartes». «Trompe-l'oeil»; «Le Truc du lapin», «Tête-à-tête»; «La Partie de pêche», «Brindille»; «Bulles de savon et bulles de son» (chanson), «Panoplie et la roue». «La Petite Fille perdue».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«La Coupe de viande», avec M. Roger Fortier. La coupe française de veau. — «Centre de services sociaux». M. Pierre Pinard parle du Service d'adoption.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine réception: filet de sole au vin blanc, avec Pauline Dansereau. — Bricolage: tiroir à couteaux, avec Jean-Louis Robillard. — Cuisine: les pommes, avec M. J. Lanoix.

11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«Les Pays sauvages des monts Olympiques». Saisissantes images recueillies par le photographe Walter Berlet, dans le Parc national Olympique.

12h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Vivre en français à Toronto». Table ronde avec Mmes Anne-Marie Couffin, dir. du Centre francophone; Nicole Gousse, publicitaire; Madeleine Gauthier, secrétaire au Secrétariat d'Etat, secteur francophone; Francine Robitaille et Armand Charlebois, du ministère du Trésor, de l'Economie et des Affaires inter-gouvernementales, et Erna Paris, journaliste au «McClean Hunter». Rech.: Stéphanie Brunelle et Lisette Blain. Anim.: Stéphanie Brunelle. Réal.: Jac Segard.

14h30 CINÉMA ●
L'Incendie du Reichstag. Reconstitution de l'incendie du Reichstag, à Berlin, avant la dernière guerre mondiale; le complot monté par les nazis et le procès qui a suivi l'incendie.

16h00 BOBINO

16h30 LES CONTES DU TSAR
«Pourquoi le tsar avait presque perdu sa femme». Macha parvient à garder son mari, le tsar, tout en protégeant son influence à la cour. Narratrice: Christiane Delisle. Avec Léo Ilial, Jean-Louis Millette, Louise Dufresne, Yvon Dufour, Jean Ricard, Marthe Nadeau, Jean-Claude Meunier, Denis Gagnon, Jean-Claude Tremblay et Robert Séguin. Réal.: Jean Picard.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du jeudi: les spectacles, avec Francine Grimaldi et le tourisme, avec Normand Cazelais. Réal.: Jean-Jacques Sheltoyan.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 RESUME DES EMISSIONS

19h01 VISAGES

19h30 DU TAC AU TAC
Comédie d'André Dubois, en collaboration avec Raymond Plante. En vedette: Michel Forget, Christiane Pasquier, Anouk Simard, Roger LeBel, Jean Pierre Chartrand Normand Chouinard, Denise Morel et Marthe Choquette. «Un congé de maladie». Mario veut inaugurer son sous-sol. Pour préparer la fête, il s'invente une maladie. Réal.: Maurice Falardeau.

20h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.

20h30 LES GRANDS FILMS
Mon nom est Shangai Joe. Western réalisé par Mario Caiano, avec Chen Lee, Carla Romanelli et Klaus Kinski. Shangai Joe se rend au Texas afin de travailler comme cowboy. Il se heurte vite à l'hostilité générale car il est un disciple de l'Ordre du feu qui se voue à la sauvegarde du bien et à l'anéantissement du mal (It. 72).

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN ●
La Ruée vers l'or (The Gold Rush). Comédie réalisée et interprétée par Charlie Chaplin, avec Mack Swain, Georgia Hale et Tom Murray. En 1898 au Klondyke, Charlot est chercheur d'or et connaît toutes sortes d'aventures. Il est tout d'abord sauvé par le gros Jim du méchant Larsen. Ensuite, il tombe amoureux de Georgia qui l'ignore. Enfin, avec le gros Jim, il découvre une mine d'or et retrouve Georgia (USA 25).

VENDREDI
10 mars

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Brigitte a des tours de taille».

9h30 LES ORALIENS
«Couac, écrivain».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Quand dit-on qu'une personne est obèse? Anim.: Pierre Tessier. Part.: Suzanne.

10h00 TAM-TAM
Les mécanismes logiques de la pensée. Réal.: Guy Comeau. «Le Classement: pareil» (3e de 5).

10h15 VIRGINIE
«L'Oiseau couleur du jour».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Cardiologie». M. F. Leblanc parle des services administratifs de l'Institut de cardiologie de Montréal. — «Médecine». Le Dr André Aubry parle de prévention durant la grossesse.

11h00 LA MANGEAILLE
Prod.: ONF. Animatrice: Lizette Gervais. «La Patate». Recettes: «Bonbon à la patate», «Rouleau au beurre d'arachide» et «Pommes de terre dauphinoises».

11h30 ROBINSON SUISSE
«Sur la piste du squelette». Les enfants ont droit à deux jours de congé à l'occasion de la fête nationale suisse.

12h00 SÉSAME

12h30 LES COQUELUCHES
Réal : Michel Gaumont.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
France L'Abbé interviewe Mmes Le Thi Thuy, membre du parlement vietnamien, et Tran Thi An, qui s'occupe de la condition de la femme au Vietnam. — «Chez Doris». Centre de jour pour femmes qui souffrent d'alcoolisme, de dépression ou autres problèmes humains. Int.: France Nadeau. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Fernand Choquette.

14h30 LES ATELIERS
De Québec. Réal : Andrée Thériault.

15h30 AU JARDIN DE PIERROT
«Frivolant».

15h45 DU SOLEIL À CINQ CENTS
«Le Grand Saut dans le chapeau de Coco-bine».

16h00 BOBINO

16h30 LE GUTENBERG
«Le Pain d'habitant».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi: les grands spectacles, avec Reine Malo et les loisirs, sports et plein air, avec Jean-Claude Fortier. Réal.: Henriette Grenier.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 RESUME DES EMISSIONS

19h01 MARCUS WELBY, M.D.
«La vie est une chose merveilleuse». Une danseuse de Las Vegas souffre de crampes abdominales qu'elle tente de masquer à l'aide de pilules. Une crise l'amène chez le Dr Welby.

20h00 ALLER-RETOUR
«Londres». — «Oxford» (ville universitaire). — «Benheim Palace» (lieu de naissance de Sir Winston Churchill). — «Stonehenge» (lieu préhistorique: 2700 ans avant Jésus-Christ). Invité: M. François Bédard. Animateur: Jacques Duval. Réal.: Henri Parizeau.

20h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Une manière de vivre». Des réalisations de femmes à Montréal, New York, Paris, Londres et Way's Mills. Invitées: Mmes Eva Vescel, Louise Nevelson, Sonia Rykiel, Erin Pizzey et Louise Doucet. Rech. et int.: France L'Abbé et France Nadeau. Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Monique Renaud.

21h30 AUDITIONS PEPIN-ROBARTS
Bilan des séances publiques du groupe de travail Pepin-Robarts à Ottawa sur les entreprises de statut national. Invités: Mme Solange Chaput-Rolland, et MM. Jean-Luc Pepin, John-Robert Evans et Me Géralde A. Beaudoin. Animateur: Bernard Derome. Réal.: Gilles Thibault (dernière).

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 CINÉMA
On achève bien les chevaux (They Shoot Horses, Don't They?). Drame réalisé par Sidney Pollack, avec Jane Fonda, Michael Sarrazin, Gig Young, Susannah York et Red Buttons. En 1932, une centaine de couples participent à un marathon de danse. Un jeune homme venu en curieux accepte d'être le partenaire d'une jeune femme amère et déçue, qui espère trouver là la somme voulue pour refaire sa vie. Le concours se prolonge sur plusieurs semaines, amenant l'abandon progressif des concurrents épuisés (USA 69).

Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. Thème: le feu. «Il n'y a pas de fumée sans feu».

10h15 VIRGINIE
Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «La Goélette».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. «Nutrition», avec Jeannine Cornellier. Comment faire un yogourt (ou yaourt). — «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour qui parle des artistes, des artisans et des designers du Québec. Animatrice: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: comment récupérer une vieille chaise, avec Philippe Roy. — Cuisine: comment utiliser les feuilles de laitue, avec Denise Allaire.

11h30 LAUREL ET HARDY ●
«Est-ce que les mariés devraient entrer chez eux?». Hardy aimerait bien qu'on le laisse en paix pendant sa lune de miel.

12h00 SÉSAME

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Dir. mus.: Daniel Hétu. Réal.: André Morin. Coord.: Alex Page.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Louise Joubert-Gill.

14h30 CINÉMA
Visa pour l'aventure (The Perils of Pauline). Comédie réalisée par Herbert B. Leonard et Joshua Shelley, avec Pamela Austin, Pat Boone et Terry Thomas. Deux enfants, élevés dans le même orphelinat, s'aiment. Devenu adolescent, le garçon part à la conquête de la fortune en promettant à la fillette de revenir l'épouser quand il sera riche. Il revient quelques années plus tard, fortune faite, pour apprendre que sa fiancée est rendue en Afrique comme préceptrice d'un jeune prince arabe. Il part la rejoindre, mais, avant qu'il y parvienne, la jeune fille connaîtra de nombreuses aventures qui mettront sa vie en péril (USA 67).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 ALEXANDRE ET LE ROI
Avec Antoine Durand, Luc Durand, Huguette Oligny, Aubert Pallascio, Jean-Louis Paris, Claudie Verdant et Serge Turgeon. Textes: Michel Dumont et Linda Wilscam. Réal.: Michel Gréco. «Nuits... blanches!».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Du Complexe Desjardins, magazine animé par Winston McQuade. Chronique du lundi: les arts visuels, avec Jean-Louis Robillard et les disques, avec Benoît L'Herbier. Réal.: Aurèle Lacoste. Coord.: Jacques Demers.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 RESUME DES EMISSIONS

19h01 DANIEL BOONE
«Les Témoins».

20h00 À CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Monique Joly, Andrée Boucher, Béatrice Picard, Monique Aubry-Goulet, Raymond Royer, Christiane Delisle, Yvan Canuel et Denis Paris. Rita soumet ses toiles au concours du Centre. Gagnera-t-elle le premier prix? Réal.: Louis Bédard.

20h30 SCÉNARIO
La Rose des sables. Texte de Roger Fournier. Avec Louise Marleau, Daniel Gadouas, Isabelle Doré, Pierre Dufresne, Georges Groulx, Colette Courtois, Louis De Santis, Dominique Briand, Suzanne Bouchard, Yvette Thuot, Jean Coutu, Marc Messier, Jean-Pierre Bergeron et Renée-Claude Riendeau. Musique: François Cousineau. Réal.: James Dormeyer. L'histoire d'une femme aux quatre âges de sa vie: 55, 45, 35 et 25 ans (3e de 4).

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
McCloud: Un contrat pas banal (The Disposal Man). Drame réalisé par Boris Sagal, avec Dennis Weaver, J.D. Cannon, Patrick O'Neal et Diane Muldaur. Dans un bar, un homme provoque McCloud. Son but est de se faire arrêter et incarcérer (USA).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 ARSÈNE LUPIN
Avec Georges Descrières. Réal.: Jean-Pierre Decourt. «Le Film révélateur». Un riche politicien allemand devient producteur de films afin de mieux protéger sa maîtresse. Il invite un acteur américain à signer un contrat avec son studio et à présider une exposition des bijoux de son épouse.

24h05 CINÉMA
Le Pirate du roi (The King's Pirate). Aventures réalisées par Don Weis, avec Doug McClure, Jill St-John et Guy Stockwell. Pour permettre à la flotte anglaise de s'emparer de la forteresse pirate de Diego-Suarez, un lieutenant se fait passer pour déserteur et pénètre dans le repaire des corsaires avec une troupe de saltimbanques. Il a pour mission de saboter les canons qui défendent la place (USA 67).

MARDI
7 mars

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 PASSE-PARTOUT

9h45 EN MOUVEMENT
«Taille». Protégeons notre dos. Anim.: Raymond Gagnon. Part.: Lise.

10h00 YOU HOU
«Le Feu» (dernière de 2).

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«Le Hérisson».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«L'Art floral», avec Gilles Domaine. Comment se préparer à obtenir des fleurs coupées de son jardin. — «Consommation et corporation», avec M. Pierre Lebeau. Les règlements pour l'électricité et le gaz.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine de nos mères: biscuits roulés aux dattes, avec tante Cécile.

11h30 DOCTEUR SIMON LOCKE
Avec Sam Groom. «Le Paradis perdu». Un couple vit selon les principes naturistes. La jeune femme est sur le point d'accoucher et la nature ne semble pas lui faciliter les choses.

12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
«L'Ile d'Elbe». Exploration des fonds marins des alentours de l'île d'Elbe, où Napoléon fut envoyé en exil en 1814. La Méditerranée regorge de poissons, de coquillages, de coraux.

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
D'Ottawa. «L'Association de la Communauté du service extérieur» (femmes de diplomates). Inv. à Ottawa: Mme Brigitte Léger, prés. de l'Association, et M. Jean-Paul Hubert, agent d'affectation aux Affaires extérieures; à Washington: Mmes Barbara Good, prés. du Women Action Organisation, et Dorothy Stansbury, du Overseas Breafing Cented, et M. Lars Hydle, prés. du American Foreign Service Association for State Department. Rech. et int.: Rachel Verdon. Réal.: Kristina von Haltky.

14h30 CINÉMA
Le Distrait. Comédie réalisée et interprétée par Pierre Richard, avec Bernard Blier, Marie-Christine Barrault et Paul Préboist. Un employé d'une agence de publicité se fait remarquer par ses distractions et ses idées saugrenues. Relégué dans le sous-sol à la suite d'exploits compromettants, il est choisi par un client comme animateur d'une campagne de publicité (Fr. 70).

16h00 BOBINO

16h30 LES ANTIPODES
Texte: Violaine Gauthier-Furlotte et Eliane Jasmin-Barrière. Musique: Herbert Ruff. Conseiller: Michel Cailloux. Avec André Montmorency, Normand Lévesque, Louis de Santis, Claude Grisé, Chantal Labelle, François Lamothe et Eric Paul-Hus. Réal.: Hélène Roberge. «Une espèce de boîte aux lettres». Les jeunes dessinent un plan pour leur cabane.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: les livres, avec Mouffe et le cinéma, avec Yves Taschereau. Réal.: Fernande Chouinard.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 TELEJOURNAL

19h00 RESUME DES EMISSIONS

19h01 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Un cowboy à Hawaï» (1re de 2).

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Jean-Pierre Masson, Gérard Paradis, Septimiu Sever, Albert Millaire, Rita Lafontaine, Jean-Louis Millette, Elsa Lessonini et Yolande Roy. Mme Sauvé donne son affection à Marcel, qui se fait un plaisir de lui soutirer de l'argent. Réal.: Lucile Leduc.

20h30 VEDETTES EN DIRECT
Invité: Robbie McDougall, pianiste-compositeur. Au programme: «The Theme», «Mélodie pour Alice», «Beautiful», «Four Seasons», «Hope and Reunion» «Mélodie pour Marie» et «Prairie Storm». Réal.: Marcel Collet, Winnipeg.

21h00 LES AS
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Marc Legault, Alpha Boucher, Lionel Villeneuve, Yvon Leroux, Jean Chicoine, Jean-François Bélanger, Bertrand Gagnon, Gilbert Comtois, Louis Dallaire, Alain Charbonneau et Yvan Bouchard. Guy poursuit son enquête sur l'agression de Gilles Laplante. Ce dernier pourra-t-il jouer le match décisif? Réal.: René Verne.

21h30 TÉLÉMAG
Animateur: Pierre Nadeau. Réal.: Nicole Aubry, Lyse Distexhe, Normand Gagné, Michel Poirier, Marc Renaud, Jean Saint-Jacques et Hélène Saint-Martin. Réal.-coord.: Micheline Di Marco.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 RENCONTRES
Invité: Gustave Thibon, philosophe. Entrevue: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
André Turp, ténor, se raconte (2e de 3). Réal.: Jean Faucher.

24h05 CINÉMA ●
Quand la femme s'en mêle. Drame réalisé par Yves Allégret, avec Edwige Feuillère, Bernard Blier et Jean Servais. Un gangster gagne le coeur de la maîtresse de son rival. Celui-ci décide de tuer le premier. Sur ces entrefaites arrivent le mari de cette femme. Il vient venger la mort de sa deuxième femme brûlée dans un incendie criminel (Fr. 57).

MERCREDI
8 mars

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Centour éboueur».

9h30 LES ORALIENS
«Elle ou loui».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». La pause exercice. Anim.: Pierre Tessier. Part.: Suzanne.

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
La lettre «I». «Entre les p'tites folies et les p'tits oublis qui rient».

10h15 VIRGINIE
«Les Sirènes».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Etre parents». M. Jean-Guy Doucet, psychologue, parle de l'énurésie chez l'enfant. — «Photographie». M. Yvon Richard montre des gadgets pour appareil 35mm.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: le batik, avec Josée Di Stasio. — Cuisine mini-budget: les champignons farcis, avec Claudette Taillefer.

11h30 MON PAYS, MES AMOURS
«Gaspésie: on est bien sur l'eau». Norbert Dunn, pêcheur gaspésien, parle de sa famille, des difficultés de son métier.

12h00 MINI-FÉE
«Berceuse pour Pauline».

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Normand Mathon.

13h30 TÉLÉJOURNAL

premières fois que je jouais un texte historique. C'est spécial comme aventure.»

Depuis vingt ans, Marcel Sabourin s'est imposé comme l'un de nos grands comédiens. Si nous avons pu apprécier son talent tant au théâtre qu'à la télévision, c'est le cinéma qui l'a fait mieux connaître du grand public. On se souvient de lui dans *la Mort d'un bûcheron, la Maudite Galette, Deux femmes en or, les Smattes* et *J.A. Martin, photographe.* Plus récemment, il jouait aussi dans *Ti-Mine, Bernie pis la gang.*

Mais si le cinéma l'a rendu célèbre, peu de gens savent qu'il a aussi écrit des textes de chansons pour Robert Charlebois, qu'il a écrit plusieurs pièces de théâtre, qu'il a joué en France et en Italie, etc. «Mon métier est à la base fait d'enthousiasme», dit-il. C'est probablement à cause de cet enthousiasme qu'il fait avec un égal plaisir tous ces métiers qui finalement se complètent. «J'ai toujours fonctionné au hasard des événements. On dirait que le hasard fait des choses qui tracent des chemins qu'on n'avait jamais vus.»

Marcel Sabourin



Donald Pilon



Donald Pilon dans le rôle de Gérald Martineau

Si l'on pense aux rôles importants de la série **Duplessis**, l'un des premiers en liste est celui de Gérald Martineau, qui fut le trésorier de l'Union nationale durant de nombreuses années. C'est Donald Pilon qui interprète le rôle difficile de cet homme qui fut fidèle à Duplessis jusqu'à la fin et peut-être l'un de ses rares confidents. Il est cependant demeuré assez mystérieux et on connaît peu de chose de ce personnage grâce auquel Duplessis est resté au pouvoir durant seize ans. On peut douter de la totale honnêteté de Martineau dans ses transactions financières mais on ne saurait douter de son dévouement pour Duplessis qui était sans doute son idéal. D'ailleurs, Duplessis lui-même avait reconnu le travail de ce collaborateur puisqu'il avait à maintes reprises tenté de lui marquer sa reconnaissance en essayant de lui faire donner un titre honorifique. Mais finalement, c'est au Conseil législatif que Martineau fut nommé.

Tout le monde connaît l'histoire des frères Pilon, parachutés dans le cinéma du jour au lendemain grâce au cinéaste Gilles Carle. On pourrait douter de l'authenticité d'une carrière aussi improvisée mais le doute s'estompe dès que l'on rencontre Donald Pilon. Lorsqu'on l'écoute parler, on pourrait facilement croire qu'il a choisi ce métier qu'il aime et pour lequel il a un incontestable talent. «En entrant dans le cinéma, dit-il, j'ai découvert un monde merveilleux, je faisais quelque chose que j'aimais et qui m'amusait. J'aurais même payé pour le faire».

N'étant pas familiarisé avec le milieu, bien des surprises l'attendaient. Il lui a fallu beaucoup de temps pour se rendre compte, par exemple, qu'il était une vedette. Entré dans ce métier spontanément et sans se méfier, il faisait confiance à tous ceux qu'il croyait compétents. «Je n'avais pas compris que le public est le public et que moi j'apprenais devant le public. Je ne comprenais pas du tout ce qui se passait.» C'est donc une fois engagé dans ce métier qu'il comprend que ce milieu est semblable à tous les autres et que les êtres merveilleux n'y sont pas plus nombreux qu'ailleurs.

Donald Pilon s'est surtout fait connaître au cinéma où nous avons pu le voir, entre autres, dans *le Viol d'une jeune fille douce, Red, Deux femmes en or, les Mâles, les Chats bottés, les Smattes* et *la Vraie Nature de Bernadette.*

C'est le réalisateur Mark Blandford, qui le connaissait depuis «The October Crisis» auquel Pilon avait participé, qui lui a proposé ce rôle dans la série **Duplessis.** L'interprétation du personnage de Martineau représentait un certain nombre de difficultés, car peu de gens ont bien connu cet homme qui a toujours travaillé dans l'ombre. «Mais c'est un personnage fascinant, dit Donald Pilon, car il est l'un des plus importants artisans, l'un des piliers, l'un de ceux qui ont découvert la recette pour que Duplessis reste au pouvoir.» Passionné par le défi de jouer le rôle d'un homme qui a vraiment vécu, Donald Pilon a fait des recherches afin de mieux cerner le personnage. Il a rencontré des gens qui ont connu Gérald Martineau et a essayé de se faire un portrait du fameux trésorier.

«Quant à la série **Duplessis** dans son ensemble, elle a considérablement modifié ma manière de percevoir Duplessis. J'ai découvert que Duplessis était un grand homme qui était convaincu d'avoir à agir comme il l'a fait.»

Bien que Donald Pilon ne soit pas d'accord avec plusieurs actions du premier ministre, la série a rendu Duplessis plus sympathique à ses yeux. «En lisant le scénario, aucun comédien ne pouvait rester indifférent. Ce projet est un de ceux que le comédien vit aussi intensément que l'auteur ou le réalisateur. D'ailleurs, personne n'était jamais en retard aux répétitions. Ce morceau de notre histoire, poursuit-il, m'a fait mieux comprendre ce qui se passe maintenant. Duplessis n'avait pas peur; c'était un homme convaincu qui allait jusqu'au bout.» Donald Pilon souhaiterait voir certains politiciens actuels prendre la même attitude. «Cette série est le travail qui m'a le plus fasciné et que j'ai trouvé le plus enrichissant.»

De façon générale, Donald Pilon préfère le cinéma à la télévision. «Le cinéma permet de franchir toutes les barrières. Pour moi, c'est plus facile de jouer dans une vraie brasserie que dans une brasserie fabriquée dans un studio. La télévision est plus fabriquée, plus froide et c'est aussi plus restreint.»

Mais plusieurs aspects de ce domaine l'intéressent. Il a travaillé à quelques scénarios touchant des activités dont il a fait l'expérience. C'est lui, par exemple, qui a fourni la matière sur le milieu des compagnies de finance, pour le scénario que rédige actuellement Jacques Benoit.

Dans un avenir assez proche, il est fort possible que nous le voyions devenir réalisateur, métier dont il est passionné. En fait, Donald Pilon a de nombreux projets mais, comme il le dit si bien lui-même: «On ne sait jamais si un projet va se réaliser, aussi longtemps qu'on n'a pas commencé à le tourner.» Il vient tout juste de terminer une émission à Toronto et encore une fois, il jouait le rôle d'un homme qui a fait les manchettes il y a quelques années, où il fut accusé d'avoir fait tuer sa femme, ce qui a provoqué un procès qui fut l'objet de nombreuses controverses.

Mais en attendant de le voir dans le prochain film ou la prochaine émission, nous pourrons admirer son jeu dans la plupart des épisodes de la série **Duplessis.**

Hélène Fecteau

Jeunesse

Téléjeans
le samedi, 11 h 30

Des chroniques et des concours pour les adolescents

Téléjeans, le nouveau magazine pour les jeunes, est diffusé tous les samedis à 11 h 30. Cette émission conçue pour les adolescents veut leur donner la parole et se définir en fonction de leurs besoins. Afin de compenser pour le manque d'information télévisée les concernant spécifiquement, **Téléjeans** se propose de traiter de sujets et de réalités qui touchent plus particulièrement les jeunes et d'aborder tous les thèmes qui témoignent de leurs expériences.

Non seulement **Téléjeans** tient compte des opinions des jeunes, mais ces derniers sont invités à y participer et à faire part de leurs opinions et de leurs intérêts aux responsables de la série. On cherche à savoir ce qu'ils veulent, ce qu'ils pensent et ce qu'ils font. Ainsi chaque semaine, des reportages filmés à Montréal et un peu partout dans le Québec nous montrent des jeunes en situation qui nous communiquent leurs expériences.

Dans les prochaines semaines, on pourra voir un reportage sur la mode rétro et comment certains jeunes récupèrent les vieux vêtements. L'équipe rendra également visite à l'école secondaire Pierre-Laporte, spécialisée en ballet. Plus tard, un autre reportage fera connaître les endroits de prédilection des jeunes, comme les restaurants du coin. **Téléjeans** se rendra ensuite dans une école de Shawinigan où des élèves ont fait une étude sur la pollution pour laquelle ils ont imaginé de nouveaux moyens d'investigation.

L'émission comprend aussi une chronique hebdomadaire sur la musique. On vous y renseigne sur les actualités du disque et sur les artistes préférés des jeunes. Lorsqu'un artiste n'est pas présent en studio, on présente un film sur un groupe, comme les Beattles que nous verrons prochainement, ainsi que Led Zeppelin, les Rolling Stones, etc. Dominique Arel, qui est responsable de cette chronique musique, vous apportera chaque semaine les dernières nouvelles du monde musical.

Téléjeans reçoit aussi chaque semaine de nombreux jeunes qui viennent parler des livres qu'ils ont lus ou des films qu'ils ont vus. Occasionnellement, une table ronde réunit plusieurs jeunes autour d'un thème de leur choix.

Intitulée «Face à face», une rubrique mensuelle est consacrée à une vedette qui est interrogée par des jeunes.

En plus de tout cela, une foule d'autres chroniques vous renseignent sur des sujets aussi variés que l'art, la science, la santé, la société, les carrières, la famille, la politique et la consommation. On parlera aussi de voyage, de mécanique et d'urbanisme. Bref, **Téléjeans** témoigne de tout mais de la manière dont les jeunes s'y intéressent.

Tous les jeunes peuvent actuellement participer à deux concours à l'intérieur de l'émission. Sous le titre «Le Courrier de Marie» **Téléjeans** a lancé le concours du père le plus sévère. Marie Cantin, responsable de ce concours, reçoit chaque semaine plusieurs lettres de jeunes qui expliquent pourquoi ils considèrent que leur père mérite ce titre. On fait la lecture de plusieurs lettres à chaque semaine. Le père gagnant de ce concours sera invité à l'émission. Ce concours ne durera pas toute l'année puisque **Téléjeans** a l'intention d'organiser d'autres concours tout aussi intéressants les uns que les autres.

«Quatre jeunes vers l'Europe» est un autre concours, ouvert aux adolescents de quatorze à seize ans. Pour y participer, il suffit d'envoyer une lettre dans laquelle le jeune explique pourquoi il voudrait être choisi. Les quatre gagnants bénéficieront d'un voyage de quinze jours en Europe, tous frais payés. Ils séjourneront dans un camp d'été rempli d'activités sportives et artistiques. Ce séjour permettra aux jeunes de faire connaissance avec des adolescents d'autres pays et d'explorer leurs possibilités créatrices. On y fera du dessin, de la peinture, tout cela agrémenté de discussions enrichissantes. Ceux qui sont intéressés peuvent envoyer un ruban magnétique ou une lettre dans laquelle ils se feront connaître et qui leur fera dire bien clairement les raisons qui les poussent à souhaiter faire ce voyage. Bref, chaque jeune doit se faire convaincant et persuader les juges de son intérêt véritable. Ce projet est une coproduction à laquelle participe Radio-Canada. La Télévision suisse fera un film sur place avec les jeunes des quatre pays. Ce film sera diffusé sur les ondes de Radio-Canada l'an prochain.

Jean-Luc Paquette et Max Cacopardo réalisent cette émission. Ils sont assistés dans leur travail de Lyse Desjardins et de Micheline Saint-Martin. Recherche: Louise Pelletier.

Hélène Fecteau

Marie Cantin

Dominique Arel



Jacques Lemieux



Jacques Lemieux

L'animateur enthousiaste de **Téléjeans** a, malgré sa jeunesse, fait un bon nombre d'expériences comme animateur à la radio.

C'est dans le journalisme qu'il a d'abord commencé à travailler, en tant que reporter pour une station radiophonique d'Ottawa. Par la suite, il devient étudiant à l'Ecole nationale de théâtre. Puis un jour, on fait appel à lui pour devenir animateur remplaçant à Radio-Canada. Il participe ainsi à de nombreuses émissions de radio et fait aussi le travail d'un annonceur maison. Encore jeune, il ne se sent pas restreint dans un champ d'activités bien précises. Il poursuit donc un travail d'animateur à la radio pour deux stations privées, jusqu'à la fin de l'été 77, moment où on a fait appel à lui pour **Téléjeans.**

Cette fois, il se sent plus impliqué dans son travail. Car il participe à l'élaboration des contenus de l'émission et apporte des suggestions au moment où toute l'équipe se réunit. Même si l'émission s'adresse à des adolescents et que lui a maintenant 25 ans, Jacques Lemieux ne sent pas les différences qui existent entre lui et les jeunes. Il a au contraire le sentiment de coller à l'émission. «Ce qui me frappe, dit-il, c'est la confirmation d'une idée que j'avais, que lorsque je parle aux jeunes, je dois leur parler de la même façon que je parlerais à n'importe qui.» Il est d'ailleurs heureux de constater que les jeunes qui participent à l'émission ne le prennent pas vraiment pour un adulte.

Jacques Lemieux n'a pas de grands projets. Il vit au présent puisque son travail le comble et le passionne. Il est ouvert et considère qu'il est trop tôt, qu'il ne se connaît pas assez pour savoir très exactement de quelle façon il va orienter sa carrière. Chose certaine: il anime **Téléjeans** avec un naturel que l'on retrouve rarement, et on sent chez lui l'attention et la chaleur qui se dégagent de tout bon animateur.

SAMEDI
4 mars

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 HEIDI
«Un retour malencontreux».
9h30 WICKIE
«De vrais Vikings».
10h00 TEMPOREL
«Les Chasseurs de fantômes».
10h30 JOE LE FUGITIF
«Le Muet».
11h00 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage, avec Pierrette Boucher, Claude Lafortune et Herbert Ruff. Textes: Raymond Plante. Réal.: Marcel Laplante. «Les Accords».
11h30 TÉLÉJEANS
Magazine-jeunesse. Animateur: Jacques Lemieux. Rech.: Louise Pelletier. Réal.: Max Cacopardo et Jean-Luc Paquette.
12h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
Rédacteur en chef: Paul Racine. Réal.: Michel Samson.
13h00 LES HÉROS DU SAMEDI
De l'aréna de Ville de Brossard. «Hockey classe A». Commentateur: Serge Arsenault. Analyste: Georges Larivière. Réal.: André Latour.
14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Quatre siècles de peinture de femmes» (1re de 2). Reportage sur l'exposition de plus de 150 tableaux de 84 femmes artistes des années 1550 à 1950. Ann Sutherland Harris, Ph.D., directeur des Affaires académiques au Metropolitan Museum de New York, décrit les oeuvres allant de 1550 à la Révolution française. Rech. et entr.: France L'Abbé. Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Monique Renaud.
15h00 CINE-JEUNESSE
Tintin: le Temple du soleil. Dessins animés réalisés par Eddie Lateste. Des explorateurs qui ont ramené du Pérou une momie inca sont victimes d'étranges maléfices. Le professeur Tournesol est enlevé à son tour par des Indiens (Belge 69).
De facto. Dessins animés. Au moment d'inaugurer une maison d'appartements, celle-ci s'écroule. Les différents corps de métier démontrent pourtant qu'ils ont utilisé de bons matériaux.
16h30 BAGATELLE
Dessins animés. «L'Agent Sans-secret». «Bugs Bunny». «Les Aventures du chien Rex». «Le Capitaine Pugwash». «La Princesse et la grenouille». «Roobarb». «La Fourmi atomique». «Linotte et Finaud». «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel».
17h30 GENIES EN HERBE
Provenant d'Edmonton: St-Paul vs Donnelly. Réalisé par Denis Lord.
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Flyers de Philadelphie rencontrent les Canadiens. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
20h30 ICI, AILLEURS
De Winnipeg. «Les Conséquences de la transaction des compagnies aériennes Trans-Air et PWA». Inv.: MM. Hugh Horner, ministre des Transports de l'Alberta; Rhys Eyton, président de la PWA, et Arold Cope, président de la Trans-Air. Rech. et animation: Jean Péloquin. Réal.: Franckie Lickman.
21h00 DEFI
«Bangkok». Francine Dufour s'est rendue seule jusqu'aux Indes.
21h30 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. «Rinja Gabrin» (1re).
22h30 TELEJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti conservateur.
23h10 CINÉMA
La Folle Course vers Sugarland (The Sugarland Express). Drame réalisé par Steven Spielberg, avec Goldie Hawn, Ben Johnson et Michael Sacks. Une femme fait évader son mari d'une prison du Texas et tous deux partent vers le village de Sugarland afin de rejoindre leur fils (USA 74).

DIMANCHE
5 mars

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE
9h00 TOM ET JERRY
Dessins animés. Aventures d'un chat et d'une souris.
9h30 LES CONTES DE LA RIVE
«Le Gardien du phare» (1re de 2).
9h45 L'ÉGLISE EN PAPIER
«Paul rencontre Jacques à Jérusalem». Animateur: Claude Lafortune. Voix d'Edgar Fruitier, Michel Mondié, Alain Gélinas et Jean-Pierre Waserman. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique: Mario Bruneau. Rech.: Jean-Guy Dubuc. Textes: Henriette Major. Réal.: Gérard Chapdelaine.
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Sherbrooke. Messe célébrée avec un groupe de la paroisse Notre-Dame-de-la-Protection, par M. Joseph Codina, ptre. Animateur: André Castonguay. Réal.: Yan Heyden.
11h00 SECOND REGARD
«Le Tricentenaire de la paroisse Saint-Jean-Port-Joly». M. Gérard Ouellette, historien, trace un parallèle entre la vie des premiers paroissiens et celle d'aujourd'hui. M. le curé Jules Bernier nous parle de son église et de ses paroissiens. Rech. et entrevues: Yves Blouin. — «Tikal, témoin de la divinité». La civilisation maya à Tikal, dans le nord-est du Guatémala. Commentaires: M. Folgar, professeur d'archéologie et d'anthropologie à l'Université du Guatémala. Entrevue: Guy De Gagné. Réal.: Roger Barbeau.
12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: technologie moderne de la pêche en Europe. Commentateur: André Laprise. Réal.: Gilles Perron. — Chronique horticole. — Commentaires sur l'actualité agricole. — La fabrication et le marché du yogourt, avec Lucie Desjardins. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.
13h00 D'HIER À DEMAIN
Jean Tinguely. Documentaire réalisé par Adrian Maben. Ce sculpteur d'origine suisse parle de son oeuvre et présente ses machines infernales (machines qui s'autodétruisent). Entrevues de critiques, de directeurs de musées et de galeries (Fr. 73).
14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
«Les Championnats sportifs québécois» (2e de 4). Du centre Claude-Robillard. Athlétisme, natation, basketball et extraits des Jeux du Québec, à Amos. Commentateurs: Richard Garneau, Pierre Dufault, Claude Quenneville et Serge Arsenault. Réal.: Jacques Viau et Julien Dion. Coord.: Guy DesOrmeaux.
15h30 SPORTHEQUE
«Wimbledon 1977». Finale de tennis chez les hommes, avec Bjorn Borg et Jimmy Connors. Reporter sportif: Richard Garneau. Comm.: François Godbout. Réal.: Louise B.-Tardif.
16h30 LE FRANCOPHONISSIME
17h00 CINÉ-MAGAZINE
L'expérience de deux Québécois qui ont étudié le cinéma en Belgique: Pierre Jutras et Denis Bellemare. — Chronique de films. — Chronique d'actualité. Animateur: André Vigeant. Chef recherchiste et critique: Richard Gay. Documentalistes: Ronald Plamondon et Monique Gougeon. Réal.: Armand Fortin.
17h30 TERRE ET MOISSONS
9e de 13: «Les Réserves». Les réserves d'aliments à l'échelon mondial. Commentateur: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry.
18h00 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
La Mer (dernière de 4). «L'Exploitation de la mer». L'immense réservoir de ressources naturelles de la mer, le travail au fond des mers, les robots marins, le pétrole, les nodules et le dessalement. Invités: MM. Michel Gauthier, coordonnateur aux techniques des nodules du CNEXO, France; Guy Pautot, chef du département scientifique du Centre océanographique de Bretagne, et Pierre Wilm, directeur du programme «marine» de l'Institut français du pétrole. Narrateur: Marc Fillon. Réal.: Jean Martinet.
18h30 TÉLÉJOURNAL
18h35 TÉLESCOPIE
Interviewer: Pierre Olivier. Réal.: Claude-H. Roy.
19h00 AVEC LE TEMPS
Téléroman écrit et interprété par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Robert Maltais, Jean-Pierre Bergeron, Danielle Manseau, Louise Dufresne, Carole Chatel, Véronique Le Flaguais, Marc Messier, Mario Lirette et René Caron. «Claude, annonceur de radio». Claude Masson est engagé pour animer une émission «cool». Réal.: Jean-Yves Laforce.
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir. Invités: Paul Piché, auteur-compositeur-interprète; Alain Lamontagne, harmoniciste, et l'Ensemble Claude-Gervaise. P. Piché: «Heureux d'un printemps», «Mon Joe», «Y'a pas grand-chose dans l'ciel à soir» et «Réjean Pesant». Claude-Gervaise: «La Disputeuse», «Nous étions trois capitaines», «Germine» et «Jouissance». Dir. musicale: Robert Léger. Réal.: Pierre Desjardins.
20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Procès d'Andersonville (dernière de 2). Drame écrit par Saul Levitt. Traduction et adaptation: Jean-Louis Roux. Avec Gilles Pelletier, Jacques Godin, Georges Groulx, Yves Létourneau, Claude Préfontaine, Jacques Piperni, Julien Bessette, Bertrand Gagnon, Michel Dumont, Yves Massicotte, Marcel Sabourin, Jean-Luc Montminy, Jasper Culver, Michel Forget, Georges-W. Gray, Pierre Dufresne, Serge L'Italien, Claude Michaud, Denise Proulx, Jacques Zouvi, Josée Rettino, Georges Bélisle et Omer Duranceau. L'histoire se déroule aux Etats-Unis, quatre mois après l'assassinat de Lincoln, alors que l'on fait le procès du capitaine Wirz, responsable de la prison militaire d'Andersonville, en Georgie. Description de la société américaine de cette époque. Les idéologies se confrontent et des actes inhumains sont accomplis en leur nom. Réal.: Jean Dumas.
22h00 LES BEAUX DIMANCHES
L'Oiseau de feu. Ballet de Maurice Béjart sur une musique d'Igor Stravinski, dansé par le Ballet du XXe siècle.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 SPORT-DIMANCHE
23h00 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti libéral.
23h10 CINÉ-CLUB ●
Huit et demi. Drame réalisé par Federico Fellini, avec Marcello Mastroianni, Anouk Aimée et Claudia Cardinale. Un réalisateur fait une cure de repos tout en préparant son prochain film. Son producteur le presse de mettre le travail en marche, mais le réalisateur se sent à court d'idées. Puis l'inspiration lui vient et il décide de tourner une oeuvre à saveur autobiographique (It. 63).

LUNDI
6 mars

8h50 OUVERTURE ET HORAIRE
8h55 THE SUN RUNNERS
Production de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario.
9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«La Descente de Centour».
9h30 LES ORALIENS
Avec Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. «Au soleil».
9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Pour contrôler son poids, les habitudes de vie sont supérieures aux régimes chocs. Animateur: Pierre Tessier. Participation: Suzanne. Rech.: Laura Chouinard. Réal.: Jean-Claude Houde.
10h00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton.

SPORTEZ - VOUS BIEN



par Benoit Pariseau

HOCKEY

La série de 28 matchs sans défaite des CANADIENS de Montréal a pris fin samedi soir dernier alors qu'ils recevaient la visite des Rangers de New York. C'était la première défaite que subissait le Canadien depuis le 17 décembre et la première victoire des RANGERS au forum depuis plus de six ans. Par ailleurs, MICHAEL BOSSY, des ISLANDERS de New York, a établi une nouvelle marque soit les buts comptés dans une saison par une recrue, soit 45. Dans l'autre circuit les JETS de Winnipeg de l'AMH ont établi une nouvelle marque en inscrivant une 15ème victoire de suite. L'ancienne marque de 14 victoires de suite avait été réalisée par les BRUINS de Boston de la Ligue Nationale en 1929.

C'est avant le match Winnipeg-Houston, dimanche dernier, que BOBBY HULL a fait savoir qu'il avait acheté l'équipe en compagnie de 7 hommes d'affaires de Winnipeg. HULL a également déclaré que les JETS exerceraient leur droit de refus vis-à-vis les Suédois ANDERS HEDBERG et ULF NILSSON. Les JETS verseront donc plus de 1 million et demi de dollars à ces deux joueurs au cours des deux prochaines saisons. Les nouveaux propriétaires ont posé 5 conditions à l'achat de l'équipe. Quatre solutions ont déjà été trouvées mais la dernière sera plus difficile. En effet, le nouveau groupe veut absolument obtenir une concession dans la Ligue Nationale. Advenant un refus de cette dernière, l'équipe retournera aux anciens propriétaires. HULL a fait savoir que les JETS feraient une demande d'admission dès maintenant et des pressions seront exercées de toutes parts pour que les JETS soient admis dans le circuit Zeigler en compagnie des OILERS d'Edmonton et des NORDIQUES de Québec.

Parlant des NORDIQUES de Québec, ces derniers ont congédié leur instructeur MARC BOILEAU qui sera remplacé temporairement par le directeur général de l'équipe, MAURICE FILLION. Les dirigeants des NORDIQUES ont annoncé que le vétéran défenseur JEAN CLAUDE TREMBLAY agirait comme adjoint à M. FILLION. Les NORDIQUES au cinquième rang du circuit n'ont remporté que six matchs à leurs dernières rencontres.

Un peu plus près de chez nous, lors d'une conférence de Presse, les OILERS d'Edmonton ont annoncé qu'ils feraient une demande d'admission dans la Ligue Nationale. Il faut dire que les OILERS possèdent à peu près tout pour devenir une franchise intéressante pour le circuit Zeigler, soit une patinoire presque neuve, un public intéressé...il faudra recruter de nouveaux éléments si on ne veut pas devenir un autre St. Louis, Washington, Cleveland. C'est une histoire intéressante à suivre.

Le président de la Ligue Nationale de Hockey, JOHN ZEIGLER, s'est refusé à tous commentaires concernant la décision de HAROLD BALLARD de faire coudre les noms de ses joueurs à l'endos de leur chandail pour le match de dimanche soir dernier contre les BLACK HAWKS de Chicago. Selon le règlement, que M. BALLARD considère d'insignifiant, les lettres doivent être d'une hauteur de trois pouces, et, étant donné qu'il n'y a aucune mention de la couleur, les lettres utilisées par les hommes de BALLARD sont de la même couleur que celle des uniformes. Toujours selon BALLARD, il est dommage qu'on ne puisse pas lire les noms de ses joueurs.

Les GOLDEN BEARS de l'Université de l'Alberta ont remporté le championnat lors d'une série de matchs au Japon. Les GOLDEN BEARS n'ont pas perdu un seul match lors de leur tournée au Japon.

SKI

Le skieur SCOTT FINLEY, de Napanee, Ontario, demeure dans un état critique dans un hôpital de Calgary. FINLEY a été transporté d'urgence à Calgary à la suite d'une chute lors de la descente au championnat canadien du ski alpin au Lac Louise, vendredi. Les parents de FINLEY, en vacances à Aspen au Colorado, sont arrivés dans la ville des Stampedes pour être au chevet de leur fils.

MOTO NEIGE

Un des conducteurs de moto neige les plus respectés en Amérique du Nord, JERRY BUNKE, âgé de 27 ans et natif de Roseau, Minnesota, a perdu la vie hier lors des championnats canadiens de moto neige à Beauséjour au Manitoba. BUNKE a été projeté de son bolide et heurté par une autre machine au passage, devant près de 8 mille spectateurs. Le reste de la compétition a été décommandée.

PATINAGE DE VITESSE

L'américain ERIC HEIDEN a ajouté une sixième victoire aux championnats mondiaux de patinage de vitesse qui prenaient fin dimanche dernier en Suède et l'URSS a pris le premier rang aux championnats mondiaux de Ski Nordique qui prenaient fin dimanche dernier à Lahti en Finlande. Les Soviétiques ont devancé les Finlandais et les Allemands de l'Est.

NATATION

ROBIN CASAGLIA s'est illustrée aux championnats Australiens à Brisbane. Mlle CASAGLIA a signé la victoire aux 200 mètres (brasse). L'équipe féminine du Canada, formée de WENDY QUIRK, SHERYL GIBSON, NANCY GARAPICK et ROBIN CASAGLIA a inscrit un record ouvert de l'Australie en gagnant les 400 mètres, 4 nages relais.

TENNIS

JIMMY CONNORS a eu raison de STAN SMITH en finale du tournoi de Denver. Cette victoire a valu 25 mille dollars à CONNORS. Le circuit du tennis professionnel des USA se transporte maintenant à Memphis au Tennessee pour les championnats de tennis en Salle du pays. Ce même JIMMY CONNORS est le favori pré-tournoi.

CHEZ LES DAMES

MARTINA NAVRATILOVA a créé un précédent en signant une sixième victoire de suite au tournoi de Detroit. Elle a gagné 20 mille dollars et ses gains pour l'année dépassent maintenant les 125 mille dollars.

BOXE

GARY SUMMERHAYS de Brantford, Ontario est le nouveau champion mi-lourd du Commonwealth. SUMMERHAYS s'est assuré du titre hier à Melbourne en Australie alors qu'il a défait par knock out le champion défendant TONY MUNDINE au 11ème round d'un combat qui devait en durer 15.

L'aspirant no.1 au titre des Poids Lourds du monde, KEN NORTON, a été nommé le boxeur par excellence de l'année par l'Association des chroniqueurs de Boxe des Etats-Unis. Cet honneur lui a été conféré en dépit de sa défaite contre MOHAMED ALI en 1976. NORTON a remporté trois victoires inportantes en 1977.

ARTS ET

700 PERSONNES AU CONCERT DE L'A.C.A.

(suite de la page 1)

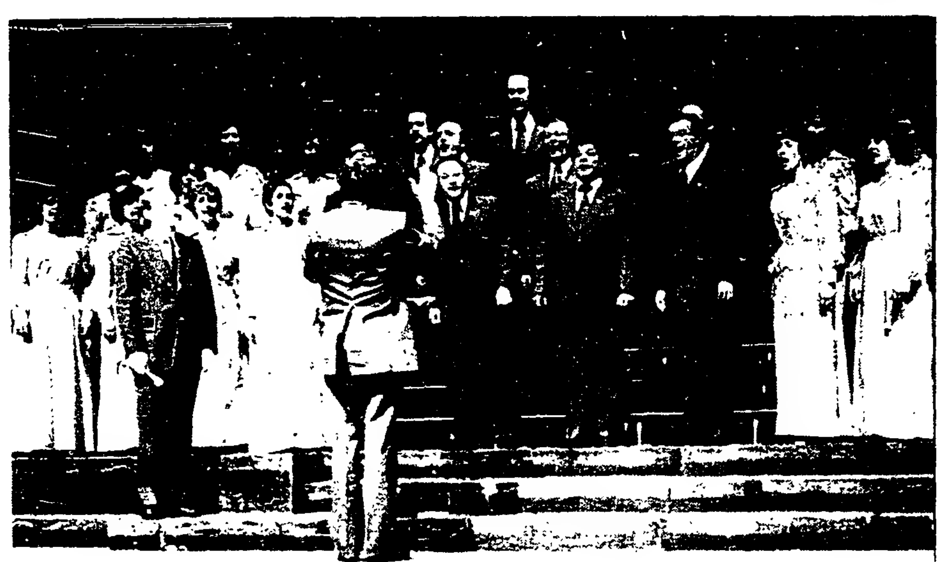
Les Blés d'Or, sous la direction de Lise Holeton, se sont distingués encore une fois en présentant sept pièces riches en mouvement et en couleur. Une présentation audio-visuelle sur l'A.C.A. n'a pas manqué aussi de retenir l'attention de l'audience.

Les Chant-O-Gai, les Montechos, les Chantamis, Lise Kleinmeyer, accompagnée par Henri Lorieau, et Léo Green Singers, occupaient la deuxième partie du spectacle. Léo Green Singers, sous la direction de Paul Bourret, et accompagné par la pianiste Betty Mae Williams, a présenté deux pièces solistes par Jo-Anne Stack et Stéphanie Dea. La chorale de Paul Bourret a joint tout dernièrement l'ACA.

Les maîtres de cérémonie, Gertrude Beauchesne et Guy Pariseau, ont aussi invité Suzanne Dalziel, présidente de l'ACA, à présenter un hommage à l'Honorable Horst Schmid qui a remercié et félicité le mouvement choral pour sa contribution à conserver l'héritage folklorique de la province. ▽



Les Feuilles d'Erables de Morinville



Les Chantamis



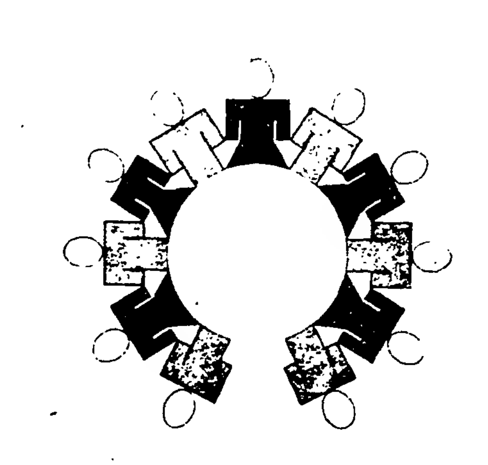
Hon. Horst Schmid reçoit une plaque honorifique de Suzanne Dalziel, présidente de l'ACA.



Guy Pariseau et Gertrude Beauchesne, Maitres des Cérémonies.



Lise Kleinmeyer ▲





Henri Lorieau ▲



▼ Les Chantamis



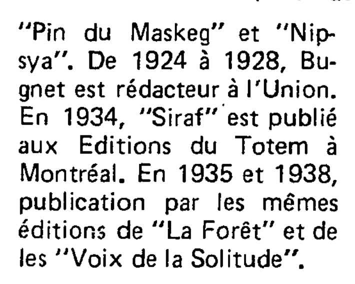
▼ Léo Green Singers



SPECTACLES

La Route d'une Etoile

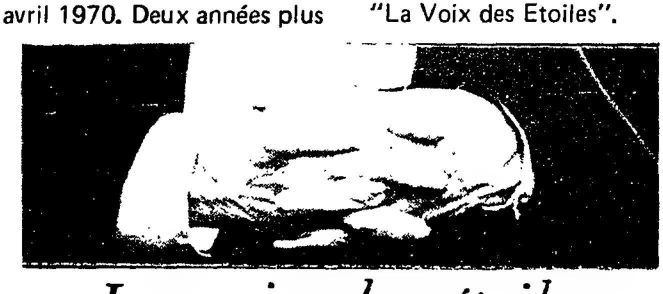
(suite de la page 1)

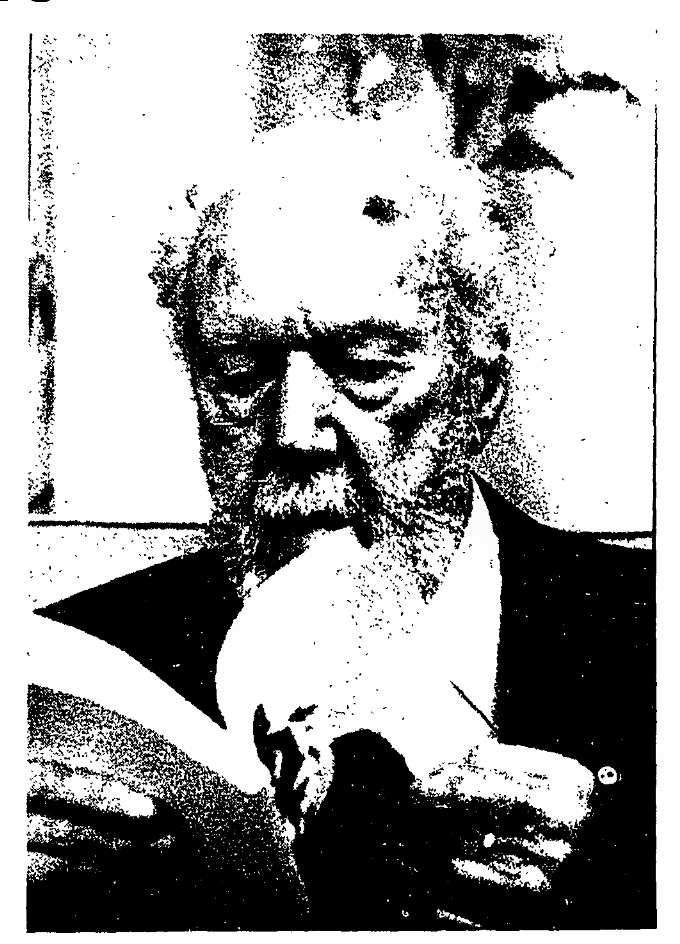


"Pin du Maskeg" et "Nipsya". De 1924 à 1928, Bugnet est rédacteur à l'Union. En 1934, "Siraf" est publié aux Editions du Totem à Montréal. En 1935 et 1938, publication par les mêmes éditions de "La Forêt" et de les "Voix de la Solitude".

En 1967, Georges Bugnet reçoit un "certificat d'honneur" de la Western Society of Horticulture. Il est décoré "Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques" le 10 avril 1970. Deux années plus tard, il reçoit un "Certificat of Achievement Award " du Gouvernement de l'Alberta pour son travail scientifique et littéraire.

En février 1978, les Editions de l'Eglantier publient "Poèmes", recueil de 102 pages, présenté par Jean-Marcel Duciaume, qui fut lancé le jour même de la célébration du 99e anniversaire de Georges Bugnet. En hommage, le Franco publie ce poème de Georges Bugnet "La Voix des Etoiles".







La voix des étoiles

Vous, que la Nuit couvre de voiles
Pour nous laisser notre éclat emprunté;
Source de feu, Souveraine Clarté,
Etoile, Reine des étoiles.

Lumière increée, en qui nous vivons,
Lumière qui n'est pas lumière,
Etoile qui n'est point matière,

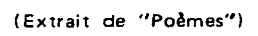
Flamme sans déclin, par qui nous brûlons;

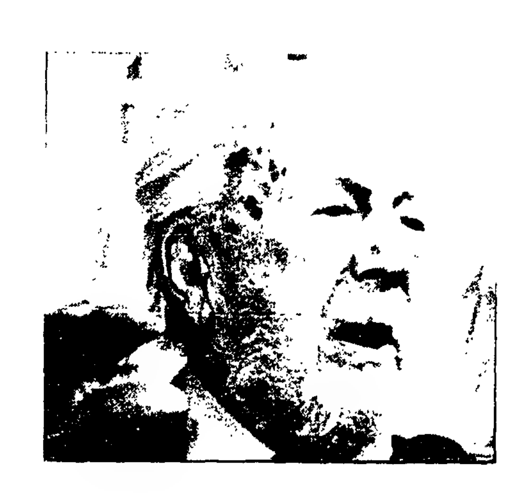
Nos cieux, nourris de Vous, Substance maternelle,
Nos cieux s'effaceront — et vous serez toujours.
Car nous ne sommes rien sous nos flambants atours
Que les tremblants reflets de l'Etoile éternelle.

Tout notre flamboiement, tout notre grondement,
Ce n'est, nous le savons, que grandeur transitoire.
Vous avez mis sur nous un mirage de gloire,
Bientôt Vous éteindrez notre rayonnement.

Flamme sans fin, Etoile reine, Etoile mère,
C'est nous, lorsque tout le monde était sombre et sans bruit,
A qui Vous avez dit: "Faîtes de la lumière! "
Et voici dans l'espace une foule qui luit.
Votre peuple de feu, pour ce don, Vous adore.
Nous Vous louons, ô Mère, et Vous louerons encore
Quand Vous nous éteindrez sous l'ombre de la Nuit.

(Extrait de "Poèmes")





Hon. Horst Schmid et Jean-Marcel Duciaume









30 P'TITES MINUTES . . .
SUITE DE LA PAGE 12

Une renaissance souhaitable

Que souhaiteriez-vous qu'il se produise pour impliquer encore plus les francophones dans leur lutte pour le respect intégral de leur langue et de leur culture?

Je dirais aux francophones hors Québec de faire une sorte de "Patente", sans que cet organisme soit structuré de la même façon que l'Ordre de Jacques Cartier, qu'ils aient un groupe d'hommes dispersés un peu partout à travers les provinces, hommes qui soient prêts à travailler de façon bénévole.

L'organisme en question aurait donc ses racines chez le peuple; chose qui n'existe pas à l'échelle provinciale.

Le peuple canadien-français a aussi besoin d'un organisme de pensée qui soit discret. On ne lave pas notre linge sale en public. C'est la pire situation qu'on puisse connaître.

Il faudrait également que le nouvel organisme consulte les groupements déjà existants, afin qu'il y ait front commun sur plusieurs questions.

Vous ne reconnaissez pas la FFHQ?

Je la reconnais. Je trouve qu'elle fait un magnifique, un très beau travail. Je connais bien les dirigeants et je les encourage.

Je dirais cependant qu'il y a peut-être un manque de tradition dans leur affaire.

On a créé, dans leur cas, une tête, un organisme à même les fonds de l'Etat, mais d'où viennent leurs idées? La masse est-elle en faveur de leurs activités? Ils se plaignent eux-mêmes de ne pas avoir assez de support de la population francophone.

Ses membres ont de bonnes idées, ils font de bonnes campagnes, mais il y manque des relations plus intimes entre les groupes, une interaction qui devrait être plus accentuée, une consultation qui devrait être plus grande.

Il devrait y avoir un organisme indépendant de tous ces groupements-là, qui serait chargé d'unifier la pensée des campagnes entreprises par l'une ou l'autre association, ou encore par l'ensemble des associations.

Pensez-vous que cet organisme pourrait demeurer longtemps en dehors de la politique?

Il faudrait que les dirigeants, les hommes de bonne volonté dudit organisme déterminent d'avance qu'il ne saurait être question de revendiquer quoi que ce soit en tant qu'organisme, mais qui verraient à recevoir les recommandations, les voeux, les souhaits des différents groupements, à établir les besoins communs, à les faire connaître à toutes les communautés francophones, à convoquer les représentants de ces organismes pour étudier les questions et à essayer d'en venir à un consensus, sur non seulement les principes, les buts, mais aussi les tactiques et les façons de procéder.

Une commission royale d'enquête pourrait aussi le faire

J'aimerais mieux qu'on fasse appel à une formule beaucoup plus discrète, parce que dans le cadre d'une assemblée discrète, il y a beaucoup de choses qu'on peut dire entre nous et qui ne sauraient être dévoilées publiquement.

J'ai déjà participé à des discussions très acerbes, et entendu des prises de position très fortes, mais on en arrivait à une décision au bout de 2 ou 4 mois. Après une dizaine de réunions, on finissait par accepter un modus vivendi pour tout le monde, et on était sûr que 90 pour cent des gens allaient dans le même sens.

Aujourd'hui, il faut compter avec le pouvoir des mass-media. A quel point est-il possible de travailler avec discrétion?

C'est aussi possible que dans ce temps-là.

Vous avez les Francs-maçons qui le font, les Orangistes, les Chevaliers de Colomb (dans les hautes instances de l'organisation); les Francs-maçons n'ont jamais dérogé à la règle.

Je sais pertinemment que leurs mécanismes fonctionnent à merveille. Quand je siège à un conseil d'administration avec eux, ils interviennent en disant "oui, ça on va l'avoir; j'ai de bons amis à tel endroit...", et on sait fort bien qu'ils vont procéder de loge en loge.

Ce qui paraît dans les média, ce sont les décisions prises par ces organismes publics, mais on ne parle jamais de ceux qui les ont concoctées; c'est comme le Cabinet qui siège à huis clos, ou n'importe quel conseil d'administration.

C'est dans la nature de l'homme de penser dans la solitude et d'agir ensuite. Il ne faut pas penser dans le feu de l'action. La pensée doit précéder l'action.

Avez-vous tenté quelque expérience de réanimation de l'OJC?

Oui. Quand l'Ordre s'est disloqué à l'échelle nationale, et qu'on a créé l'Ordre franco-ontarien, on m'a demandé vers 1968 ou 1970 de faire fonctionner l'affaire. J'ai effectivement réussi, mais pour une courte période: 4 ou 5 ans.

Pour une foule de raisons, manque de temps, manque d'appui, etc., les circonstances non favorables, il a fallu abandonner.

Vous savez, quand la "Patente" a éclaté, beaucoup de membres ont été pris de panique: de fait, le 90 pour cent de "suiveux" se sont trouvés désemparés, d'autant plus que nous n'avons pas réagi assez rapidement pour changer nos structures, et que le clergé francophone s'est tout simplement retiré de l'OJC, sur le plan national.

Il y aurait quand même une formule intéressante à étudier. L'Ordre a travaillé énormément pour les caisses populaires, par exemple. Personnellement, j'ai travaillé dans ce secteur en fondant notamment une caisse, parce que l'Ordre me le demandait.

Les caisses populaires, dans l'Ontario français, devraient être le point de ralliement des Franco-ontariens. Pas nécessairement en fournissant de l'argent, mais en offrant les locaux dont elles disposent pour faire des réunions; elles ont un fonds d'éducation; bref, une foule d'éléments avantageux.

Je crois que si "la Patente" renaissait, ce devrait être avec l'appui des caisses populaires: les organismes les plus susceptibles de remplacer les paroisses, à cause de leurs structures et de leur administration. J'ai tout de même des doutes quant aux chances de réussite d'une pareille coopération, parce que nos dirigeants de caisses ont complètement oublié les sacrifices que les fondateurs ont faits, et on a affaire aujourd'hui à des institutions uniquement financières. Il est bien loin le temps où on avait des gérants qui travaillaient tous les soirs, pour un cent! •

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

Faculté Saint-Jean: SALUT LES CURIEUX!

C'est le temps des examens mi-semestriels, et tous les étudiants sont enfouis dans leurs livres. Ces pauvres victimes sont tellement dévouées...

Le 5 mars, l'équipe de hockey de la Faculté Saint-Jean entreprendra les démarches nécessaires pour obtenir sa revanche contre l'équipe Lapointe, qui l'a battue 14 à 2 le 12 février. Cette joute débutera à 21h30 à l'aréna Tipton. Venez les encourager!

Le 2 mars, M. André Bernard, spécialiste de sciences politiques viendra prononcer une conférence à la Faculté à 20h au Salon Culturel. Le titre de sa conférence sera: "Le français ou le territoire du Québec: Quelle est la base principale du nouveau nationalisme québécois?". Tous sont les bienvenus.

N'oubliez pas le café-chantant qui aura lieu à la cafétéria le 23 février (et non le 24 tel qu'annoncé auparavant). Les talents musicaux entre autres, de plusieurs de nos étudiants, vous divertiront lors de cette belle soirée. Le tout débutera à 2oh00. Nous vous attendons à bras ouverts!

Le samedi 18 mars, la chorale de la Faculté Saint-Jean présentera son grand concert annuel. La soirée comprendra un banquet et un concert. Les billets seront en vente bientôt, plus de détails la semaine prochaine.

L'Entr'aide Universitaire Mondiale Canadienne est une association qui vise à sensibiliser les milieux à la cause des francophones hors-Québec. L'EUMC prépare actuellement un séminaire dans l'ouest canadien afin de nous faire connaître l'état de la francophonie. Des représentants visiteront les étudiants de la Faculté Saint-Jean et toutes autres personnes intéressées, le lundi 6 mars à 20h au Salon des étudiants. Venez les écouter et vous renseigner! Nous devons être fiers de notre culture et de notre langue.

Ah! j'ai de merveilleuses nouvelles pour vous! Premièrement, j'aimerais féliciter Mlle Debbie Hope, étudiante dans la Faculté de Sciences, qui s'est mérité le titre de Reine du Carnaval 1978, lors de notre belle soirée du 18 février. Mlles Pauline Grenier et Nicole Désilets se sont aussi présentées, l'une était la représentante de la Pédagogie et l'autre de la Résidence. De la part de tous les gens de la Faculté Saint-Jean, je félicite ces trois jolies demoiselles pour leur participation au concours et leur enthousiasme. Tous les gens se sont bien amusés au son de l'orchestre de Ghislain Bergeron.

Le 10 mars, il y aura une réunion générale au Salon des étudiants pour tous les étudiants à 15h30. La réunion sera suivie d'un Vin et Fromage pour tous les participants.

Voulez-vous sauver une vie? Ce sera peut-être la vôtre après la semaine des examens... Venez à la Clinique de Sang le 13 mars au Salon des étudiants entre 10h et 13h.

Le 31 mars, il y aura la Fête des Finissants, qui comprendra un banquet et une danse. Tout le monde y est invité. D'autres détails plus tard.

Du 24 février au 6 mars, il y aura la semaine de "sommeil" et de "ski", c'est-à-dire la semaine de lecture. Alors il n'y aura ni activités organisées à la Faculté pendant cette période, ni articles pour vous!

A bientôt chers curieux!

Lorraine Champagne

Un de nos parcs nationaux . . .

Le parc national Kéjimkujik, dont la superficie atteint environ 381 kilomètres carrés, est situé dans la partie Ouest de la Nouvelle-Ecosse, à mi-chemin entre Annapolis-Royal et Digby. Le nom du parc est celui de son plus grand lac. C'est un mot micmac qui signifie "endroit qui enfle".

Faune

Parmi les animaux vivant dans le parc on peut citer l'écureuil-roux, l'ours noir, le raton laveur et le porc-épic. Les espèces d'oiseaux sont également nombreuses, tant dans la forêt que sur l'eau.

Le parc et ses environs comptent plus de reptiles et d'amphibies que toute autre région de l'Est du Canada, exception faite du Sud de l'Ontario.

Les poissons que l'on peut pêcher dans les lacs de Kéjimkujik sont entre autres la truite de ruisseau, la truite brune d'Europe et la perche blanche.

Activités

Le canotage est l'une des meilleures façons d'explorer le parc. Il y a trois routes jalonnées pour canoë, offrant toutes les trois des possibilités de campement pour la nuit.

Des canots, bateaux à rames et bateaux motorisés peuvent être loués dans le parc. Les embarcations à moteur peuvent être utilisées sur le lac Kéjimkujik, pourvu qu'elles soient munies d'un matériel de sauvetage approprié et qu'elles se conforment aux règlements fédéraux.

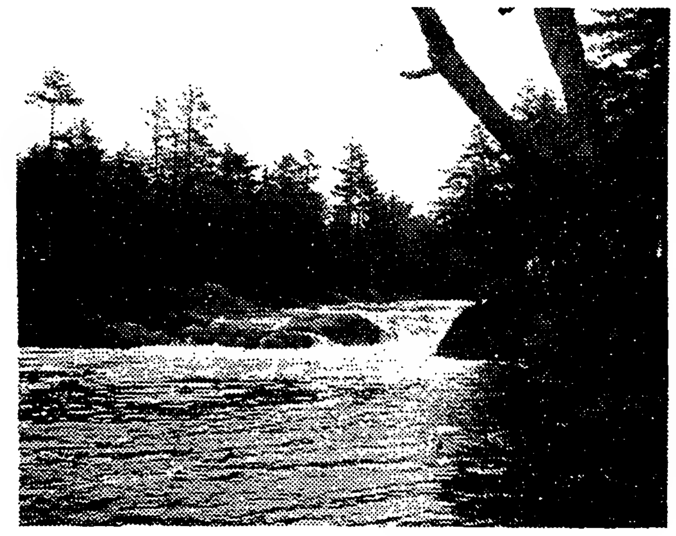
Le programme d'interprétation dirigé par un naturaliste aidera le visiteur à comprendre et apprécier le milieu naturel de Kéjimkujik.

Logement

Des installations de camping sont aménagées à la baie Jeremy. Il est également possible de se loger près du parc. Kéjimkujik demeure ouvert toute l'année. Cependant, certains services ne sont que saisonniers. La plupart des visiteurs s'y rendent en été mais les sports d'hiver tels que le ski de fond et la raquette deviennent de plus en plus populaires. Un terrain de camping d'hiver est aménagé à Jacques Landing, de la mi-octobre à la mi-mai.

Voies d'accès

On peut rejoindre le parc par la route ou par bateau. L'entrée par la route est située à Maitland Bridge, sur la route 8 qui va d'Annapolis-Royal à Liverpool (N.-E.) en direction nord-sud.



Le port d'entrée le plus rapproché est celui de Digby, qui offre un service quotidien et fréquent de traversiers vers Saint-Jean (N.-B.) Le parc est accessible par canot à moteur par la rivière Mersey, et par canoë en partant de divers autres cours d'eau. Les avions amphibies ne peuvent atterrir dans le parc sans l'autorisation préalable du surintendant.

Restaurants

Le parc national Kéjimkujik est doté d'un casse-croûte sur la plage Mary Mackedge Beach. Pour un copieux repas vous devrez vous rendre soit à Annapolis-Royal ou à Smith's Cove près de Digby. Le Sea Shell à Annapolis-Royal prépare d'excellents fruits de mer selon une recette-maison tandis que le Hedley House à Smith's Cove offre un fantastique saumon fumé. Le Sea Shell n'ouvre que du mois de juin au mois de septembre et il se peut que le Hedley House fasse de même cette année.

Renseignements

On peut écrire à: Parc national Kéjimkujik, C.P. 36, Maitland Bridge, Comté d'Annapolis, N.-E. B0T 1N0, ou téléphoner à: (902) 242-2770

Permis

*véhicule		pêche	
1 an	$10	1 an	$4
4 jours	$ 2	camping	
1 journée	$ 1	1 journée	$3 à $6

*dans la plupart des parcs

Parcs Canada, Division de l'information
400 ouest, avenue Laurier, Ottawa K1A 0H4

P&R 503 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

L'énergie à meilleur marché

Encore dans l'eau chaude . . .

Voici d'autres suggestions pour économiser l'eau chaude:

Lorsque vous lavez la vaisselle,
utilisez un plat (ou la moitié d'un évier double) rempli d'eau de rinçage plutôt que de laisser couler l'eau.

Lorsque vous vous rasez,
remplissez partiellement le lavabo d'eau chaude plutôt que de laisser couler le robinet. Vous épargnez ainsi plusieurs dollars sur le chauffage de l'eau. Mieux vaut encore utiliser un rasoir électrique. Un rasoir dépense moins d'électricité qu'un chauffe-eau.

Lorsque vous avez besoin d'eau bouillante,
prenez l'eau du robinet d'eau chaude. Il faudra moins de temps pour la faire parvenir à ébullition.

Utilisez l'eau chaude à deux fins:
après un bain ou après la vaisselle, durant l'hiver, ne laissez pas s'écouler l'eau chaude dès que vous avez terminé. Gardez la pendant un certain temps, elle réchauffera la pièce. Il est préférable de réchauffer la maison plutôt que l'égout.

ATTENTION:
Tous les chauffe-eau au gaz doivent comporter des instructions sur la façon d'allumer la veilleuse. Elles sont généralement imprimées sur une étiquette, une plaque ou un décalque près des commandes. Si la veilleuse s'éteint, il se peut qu'il n'y ait rien d'anormal; un courant d'air ou une accumulation de poussière a pu l'éteindre. Suivez les instructions pour la rallumer. Si vous éprouvez des difficultés, fermez les commandes et appelez le préposé à l'entretien ou la compagnie distributrice de gaz.

SAVIEZ-VOUS . . .

- Qu'un chauffe-eau non isolé peut perdre cinq fois plus de chaleur qu'un chauffe-eau isolé.
- Qu'une longueur de tuyaux de 10 pieds au lieu de 30 entre le chauffe-eau et le robinet épargne assez d'eau chaude pour 10 douches en un seul mois.
- Que le simple fait d'isoler ces 10 pieds de tuyaux épargne assez d'eau chaude chaque mois pour laver trois pleins chargements d'un lave-vaisselle.
- Qu'un robinet qui goutte, quel que soit votre système de chauffe-eau, est une source de gaspillage d'énergie et d'argent.

Énergie, Mines et Ressources Canada,
588 rue Booth, Ottawa K1A 0E4

P&R 303 Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

L'Acadie de Snow

Claude Snow, un Acadien du Nouveau-Brunswick, vient de publier **Le parlement du monde ordinaire**, un essai qui, note l'auteur, tente "de sensibiliser tant soit peu ceux qui ne se sont jamais arrêtés pour écouter parler le monde ordinaire". Il s'agit, en définitive, d'une sorte de reportage sur leur façon de vivre. On peut se procurer ce livre en s'adressant à: M. Émile O. Gionet, C.P. 254, Caraquet, N.-B.

Les programmes fédéraux

● Pour un emploi d'été

Cherchez dès maintenant!

Au Canada, les étudiants occuperont cet été plus de 300,000 postes.

60,000 emplois seront créés par les 22 programmes d'emploi d'été administrés par le gouvernement fédéral, tandis que les 250,000 autres seront offerts par l'administration des provinces et des municipalités, de même que par le secteur privé.

Dans deux mois, de nombreux postes seront déjà occupés par les étudiants qui ont commencé à entreprendre des démarches en ce sens.

● Pour les jeunes qui n'ont pas encore eu le temps de s'arrêter à planifier un programme de recherche d'emploi d'été, ou pour ceux qui demeurent dans des régions qui ne favorisent pas la création d'emplois pour étudiants, la meilleure démarche consisterait d'abord à se rendre au Centre de main-d'oeuvre du Canada pour étudiants (CMCE). *Là où un CMCE n'a pas encore été ouvert, les étudiants peuvent faire appel aux services du Centre de main-d'oeuvre du Canada (CMC).*

Le rôle d'un CMCE

Les Centres de main-d'oeuvre pour étudiants sont des centres de référence et de consultation, au même titre que d'autres centres de placement fédéraux et provinciaux.

Toute personne qui fait affaire au CMCE bénéficie gratuitement des services des agents de placement, et des fiches d'offre d'emploi.

Ces centres sont, en fait, le point de rencontre des employeurs et des étudiants en quête d'emploi.

On estime à environ 25%, la proportion des employeurs qui utilisent les services des CMCE pour recruter des étudiants durant la période estivale.

L'offre et la demande

L'agent de placement inscrit les offres d'emploi venant des employeurs de la région, et note les spécifications auxquelles doit répondre le candidat.

Ce même agent inscrit les demandes d'emploi des étudiants, et note leur niveau de scolarité, leurs aptitudes et leur expérience.

Avec ces fiches de référence, l'agent de placement connaît à tout moment les disponibilités d'emploi et de main-d'oeuvre, et il peut combler les postes au fur et à mesure que la demande correspond aux exigences des employeurs.

Les services d'un CMCE

Entre avril et septembre 1978, les 400 Centres de main-d'oeuvre pour étudiants offriront aussi un service

- de diffusion de la demande d'emploi d'un étudiant prêt à accepter un emploi en dehors de sa région
- d'affichage des postes ouverts en dehors de la région immédiate
- de consultation pour les étudiants qui désirent être conseillés dans leurs démarches
- de renseignements portant sur le nombre et le genre d'emplois susceptibles d'être créés dans leur région.

Seul le Centre de main-d'oeuvre du Canada pour étudiants de la région de la capitale nationale accepte des demandes d'emploi provenant de n'importe quelle région du Canada. Il est situé au 107, rue Sparks, 2e étage, Ottawa, Ontario K1P 6G2.

Les emplois offerts

La majeure partie des emplois offerts aux étudiants sont du secteur tertiaire.

Ce sont des **emplois de service**: vente, restauration, hôtellerie, visites touristiques, programmes d'emplois d'été du gouvernement fédéral, programmes provinciaux, etc.

Le salaire ne dépasse généralement pas le **taux horaire minimum** fixé par chaque province.

Les **emplois "de luxe"** à forte rémunération sont rares. On ne les retrouve à vrai dire que dans les régions industrielles où l'industrie lourde demande beaucoup de main-d'oeuvre.

Les **emplois "propres"** sont également recherchés. Il sont moins payants, mais on y trouve des conditions de travail qui exigent moins de l'individu (travail de bureau), vu l'absence de quarts et d'horaires de fin de semaine.

Les programmes fédéraux d'emploi d'été

Ces programmes s'adressent généralement à des étudiants de 15 à 24 ans.

Les salaires se situent le plus souvent entre $130 et $170 par semaine, de façon à correspondre, dans la majorité des cas, au salaire minimum de chaque province.

Sur un nombre de 22, un seul de ces programmes n'admet plus de demandes d'emploi. Il s'agit de celui intitulé "Contacts des jeunes avec le système de justice pénale", dont la date limite d'inscription était le 31 janvier 1978.

Les étudiants qui aimeraient travailler dans le cadre des programmes fédéraux, trouveront tous les renseignements pertinents à un CMCE ou à un Centre de main-d'oeuvre régulier. Ils peuvent également s'adresser au bureau local ou régional du ministère de qui relève ledit programme.

Recommandations

Un étudiant en quête d'emploi doit toujours avoir sous le bras **une copie de son curriculum vitae** (voir le modèle à la page suivante) et **garder en poche sa carte d'assurance sociale***.

Il est **inutile de refuser** un emploi en raison du taux horaire. Les emplois rémunérateurs sont rares, et il vaut mieux travailler plusieurs semaines à salaire moyen plutôt que risquer de ne pas décrocher un poste convoité.

On estime par ailleurs que chercher un emploi, c'est travailler pour soi. S'il le faut, on y met **met 40 heures** par semaine.

**Il faut de 3 à 5 semaines pour obtenir une carte d'assurance sociale. Les Centres de main-d'oeuvre du Canada, les bureaux de la Commission de l'emploi et de l'immigration, les Centres d'immigration du Canada et les bureaux de poste distribuent les formulaires nécessaires.*

Liste des programmes fédéraux d'emploi d'été

Ministère / Programme	Date limite d'inscription
Emploi et Immigration	
Programme interne d'emploi des autochtones	
Compagnie des travailleurs d'été	
Jeunesse-Canada au travail	1er avril
Prospection du marché du travail par les étudiants	
Centres de main-d'oeuvre du Canada pour étudiants	1er avril
Affaires indiennes et du Nord	
Emplois d'été pour les étudiants autochtones du secondaire	1er avril
Programme de recrutement et de développement des Indiens et des Esquimaux	
Parcs Canada	
Programme de sensibilisation à l'activité des parcs	1er avril
Programme des communautés du Nord	
Santé et Bien-Etre	
Programme des activités de santé — Emplois d'été des étudiants	
Programme relatif à l'usage non médical des drogues	15 mars
Défense Nationale	
Formation des réservistes	15 juin
Formation des cadets	
Programme d'aide communautaire	15 juin
Secrétariat d'Etat	
Auberges de jeunesse	
Programme de services communautaires	
Consommation et Corporations	
Initiation à la prudence	1er avril
Pêcheries et Environnement	
Programme d'emplois d'été	
Justice	
Projets spéciaux: l'éducation juridique des Canadiens	
Travail	
Programme de développement des agents des affaires du travail	1er avril

SUITE A LA PAGE SUIVANTE

Les programmes fédéraux

Multipliez vos chances!

On multiplie considérablement ses chances en procédant de façon **systématique:**

— **établir une liste des employeurs chez qui on souhaite** travailler

— **consulter quotidiennement** les annonces classées des journaux

— **s'inscrire aux Centre de main-d'oeuvre et d'emploi des gouvernements provinciaux et du Canada**

— **s'adresser**
aux agences privées de placement

aux municipalités

aux commerçants (par le porte à porte)

aux services d'embauche des grandes entreprises

à ses amis

à ses anciens employeurs.

En bref

On recommande de pratiquer le **porte à porte**, de se rendre régulièrement au **Centre de main-d'oeuvre pour étudiants** de sa région, d'obtenir des **entrevues** avec les représentants des grands employeurs et de se chercher un emploi près de chez soi, pour éviter des frais de transport, de logement et de nourriture.

Curriculum vitae (modèle)

Guy Lemaire
21, rue des Pignons
Ottawa (Ontario)
K2P 1B4
231-0000

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX:

Age: 18 ans — Date de naissance: le 6 juin 1958
Taille: 6'1" — Poids: 175 livres
État de santé: Excellent

AMBITIONS PROFESSIONNELLES:

J'ai l'intention de faire des études en informatique au niveau universitaire et de devenir analyste de systèmes.

NIVEAU D'INSTRUCTION:

Elémentaire: Terminé la 8e, 4e de ma classe
Secondaire: Collège Central
Résultats: Bons à excellents en mathématiques et en sciences.
Moyens dans les langues et en histoire.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES:

Trésorier du Club des sciences, membre du Club de radio des jeunes de la paroisse Sacré-Coeur, membre de l'équipe de basket-ball, de football et de hockey.

EXPÉRIENCE:

Eté 1976—Vendeur au magasin Métro
Eté 1975—Moniteur dans un camp de garçons à l'Ile des Pins
Eté 1974—Préposé à la circulation dans la construction de routes.

RÉFÉRENCES:

Monsieur Roger Martin, directeur, magasin Métro, Ottawa, 231-1234.

Monsieur André Bélanger, moniteur en chef, camp de garçons—268-0000.

Important— **Informez-vous dès que possible de la date d'ouverture et du lieu du Centre de main-d'oeuvre pour étudiants de votre localité ou de votre région. Cette information est généralement connue des agents des Centres d'emploi du Canada.**

Au fil du fisc

L'histoire veut que Barberousse ait éprouvé beaucoup de difficultés à découvrir le trésor qu'il cherchait parce qu'on lui volait toujours sa carte. Il aurait probablement échangé la seule jambe qui lui restait contre des indications correctes. Les contribuables canadiens ont beaucoup plus de chance que Barberousse, puisqu'ils possèdent l'un des meilleurs guides leur montrant comment épargner de l'argent sur leurs impôts.

Voulez-vous profiter de toutes les exemptions et déductions auxquelles vous avez droit? Vous n'êtes pas certain de ce que vous pouvez réclamer?

Eh bien, Revenu Canada, Impôt a donc publié une brochure d'instructions facile à suivre qui vous indique comment remplir votre déclaration d'impôt de façon à ne payer que votre juste part de l'impôt fédéral et provincial. Tout contribuable au Canada peut obtenir cette brochure gratuitement. Il s'agit du *Guide d'impôt 1977* qui accompagne la déclaration d'impôt.

Voici de quelle façon le Guide peut vous aider:

Quel que soit le montant d'argent que vous avez gagné l'année dernière, vous n'êtes pas tenu de payer des impôts sur la totalité de ce montant. Il y a beaucoup d'exemptions et de déductions auxquelles vous avez droit, pour réduire votre revenu imposable et payer moins d'impôt.

Du seul fait que vous soyez contribuable, vous avez d'abord droit à une exemption personnelle de base de $2,270. Si vous êtes marié(e) et que vous êtes le soutien de votre conjoint, vous pouvez demander l'exemption de marié(e) de $1,990.

Vous avez droit à une exemption de $430 pour chaque enfant à charge de moins de 16 ans et de $780 pour les enfants de plus de 16 ans.

Vous avez également droit à une déduction de $250 à l'égard des dépenses relatives à un emploi, ainsi qu'à un certain montant des contributions versées dans les régimes enregistrés de retraite ou des fonds de pensions, des cotisations syndicales et des frais de scolarité si vous avez suivi des cours.

Si vous avez acheté des obligations d'épargne du Canada ou fait d'autres placements, accumulé des gains en capital imposables provenant de la vente de titres canadiens, ce revenu n'est pas imposable, à moins qu'il ne dépasse $1,000. Il s'agit ici de la déduction pour intérêts, dividendes et gains en capital.

Il est possible que vous puissiez réclamer des frais de garde d'enfants pouvant s'élever jusqu'à $1,000 par enfant si vous êtes mère et si vous travaillez, ou si vous êtes père et si votre épouse ne vit pas avec vous ou est malade.

Vous pouvez réclamer jusqu'à $1,000 à titre de déductions relatives au revenu tiré d'une pension concernant certains genres de pensions et vous pouvez verser jusqu'à $1,000 par année dans un régime enregistré d'épargne-logement sans avoir payer d'impôt sur ce montant.

Il existe beaucoup d'autres déductions et le Guide vous explique étape par étape comment remplir votre déclaration d'impôt de façon à réclamer toutes les déductions auxquelles vous avez droit.

En fait, certains contribuables réduisent de plus de la moitié le montant d'impôt qu'ils doivent payer, tout simplement en suivant le Guide.

Les vaisseaux de pirates ne sillonnent plus les sept mers et l'or qu'on cherchait a maintenant presque tout été découvert. Toutefois, un trésor peut prendre différentes formes et si vous suivez votre Guide d'impôt, vous avez de bonnes chances de découvrir bientôt dans votre boite aux lettres un chèque en remboursement. ▽

Avis au consommateur

Les enfants de moins de quatre ans sont les principales victimes des accidents attribuables à des produits ménagers.

Prenez le temps de lire les étiquettes!

A ne pas oublier

- Gardez les numéros de téléphone et les adresses de votre médecin, du centre anti-poison ou de l'hôpital et des pompiers à proximité de votre téléphone. (Tous les habitants de la maison doivent connaître ces numéros.)

- En cas d'empoisonnement, suivez les instructions sur le contenant. Emportez le contenant lorsque vous vous rendez chez le médecin pour qu'il sache ce qui a occasionné la blessure.

- N'entreposez pas ces produits sous l'évier ou dans un endroit où les enfants peuvent les atteindre.

SYMBOLES DES PRODUITS DANGEREUX



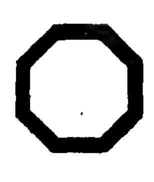
ATTENTION



POISON

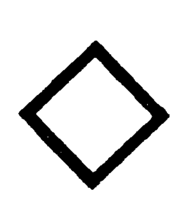


INFLAMMABLE

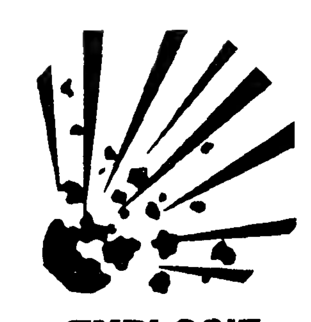




DANGER



AVERTISSEMENT



EXPLOSIF



CORROSIF

(les symboles sont toujours encadrés par une figure)

Service de l'information et des relations publiques.
Consommation et Corporations Canada.
Place du Portage, Phase 1, Hull, Québec. K1A 0C9.

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État)

Têtes de Cacahuète

Le Monde du Marais



CORBEAU (Corvus Brachyrhynchos) — Ce gros oiseau familier, au cri rauque, a une réputation quelque peu douteuse. Il s'attaque aux oeufs et aux oisillons de plusieurs espèces, ainsi qu'aux canards. Cependant, et c'est à son crédit, le corbeau consomme une très grande quantité d'insectes, de souris et de reptiles ainsi que des fruits et des graines sauvages. Dans les régions froides, il se nourrit de déchets de blé engrangé, provenant des champs moissonnés. Le corbeau regagne, tôt en mars, son nid des régions nordiques et son retour est accueilli comme signe annonciateur du printemps.

SOLUTIONS

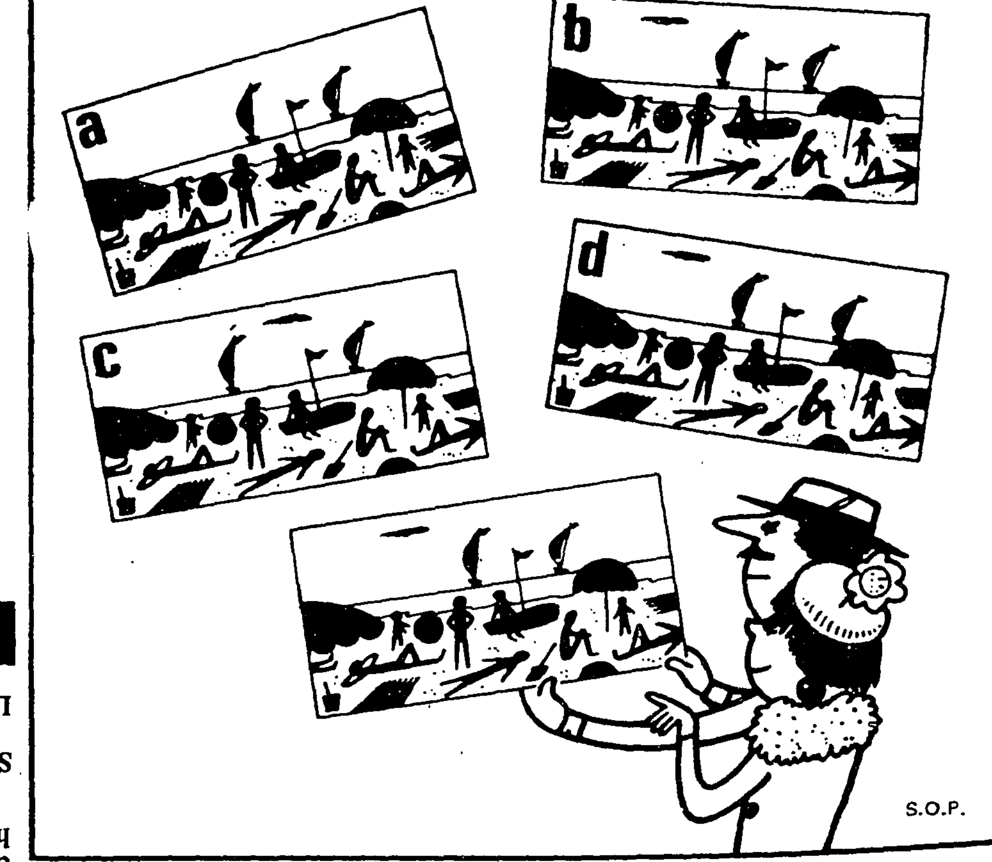
SOUVENIR DE VACANCES
La photographie „b".

L'ANIMAL BIZARRE
Pattes avant d'éléphants, pattes arrière de fourmilier, queue d'écureuil, corps de mouton, cou de tigre, oreilles de cocker, tête de rhinocéros, dents de morse, soit huit animaux.

MINI - PUZZLE
A - F - H; B - D - I;
C - E - G.

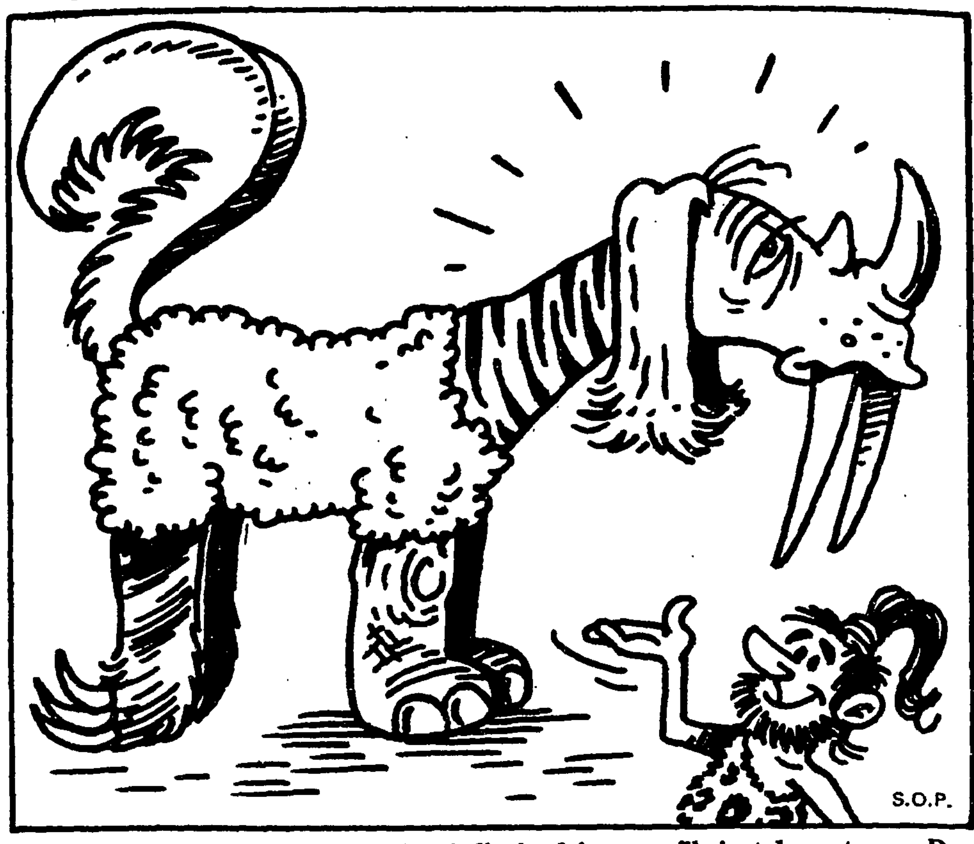
LA TRIBU
Scie-houe (Sioux).

Souvenir de vacances



Les parents contemplent la photographie envoyée par leur fils. A quelle plage (a, b, c, d) correspond-elle ?

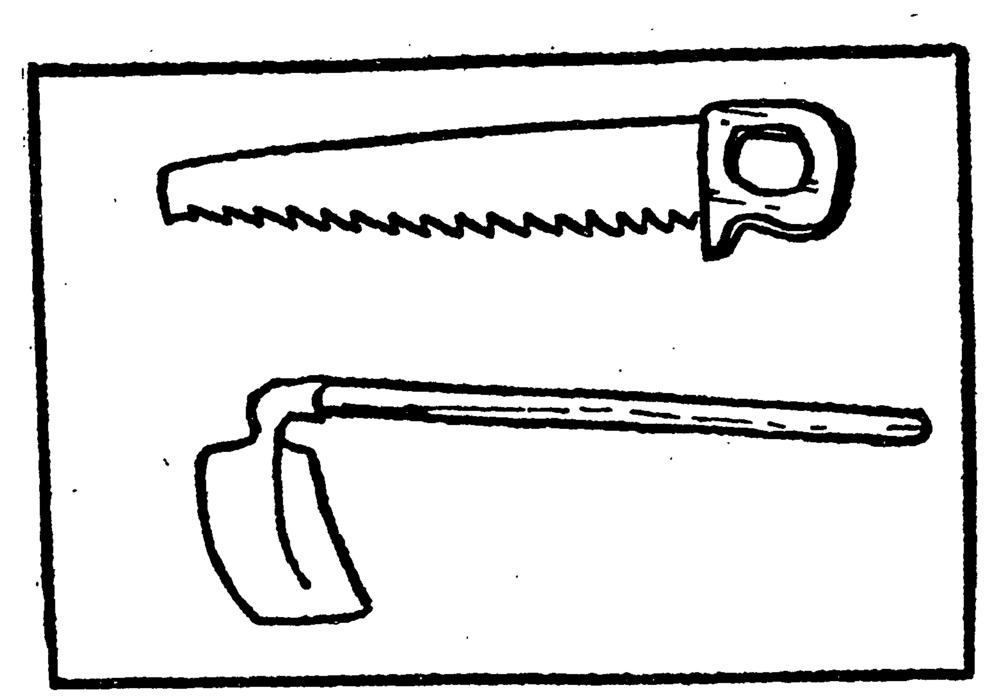
L'ANIMAL BIZARRE



Cet homme préhistorique est très fier de l'animal étrage qu'il vient de capturer... De combien d'animaux différents se compose celui-ci ? ...

Mini-Puzzle





Quelle est cette tribu ?

ROFFE

MOTS CACHES

8 lettres cachées

E	H	C	A	T	S	I	P	E	R	F	I	D	I	E
T	R	I	C	H	E	R	R	E	R	I	T	E	R	V
A	N	T	I	D	A	T	E	T	T	E	S	I	N	A
L	R	E	I	T	F	I	L	I	D	R	A	D	D	N
O	N	R	I	C	H	E	U	E	U	N	E	D	O	O
N	A	T	I	O	N	S	D	U	N	N	I	L	B	U
O	C	E	T	O	H	U	E	O	T	T	L	A	S	I
I	I	N	I	K	I	B	I	U	I	I	E	N	C	S
T	I	R	E	R	T	T	R	O	E	T	S	G	U	S
C	O	T	E	A	U	E	N	T	R	R	T	A	R	E
A	V	E	U	L	I	N	U	E	E	U	A	G	C	M
R	C	L	O	E	E	O	L	S	I	O	N	E	I	E
T	E	V	E	R	B	A	L	I	S	A	T	I	O	N
E	E	C	A	L	P	M	E	R	E	Y	O	T	U	T
R	E	N	N	O	I	T	S	E	G	N	O	C	E	D

Anisette
antidate
additionner
aveuli

Brevet
bouteillon
bikini

Coteau
citer

Décongestionner
dard
dénuire
dénué
denture

Evannouissement
étalon

Fier

Gésier

Hôte

Liftier
langage
lestant
lenoir

Nation

Obscurci
opale

Perfidie
pistache
prélude

Révolutionnaire
rétraction
remplacé
retire
riche

Taule
tricher
tirer
tutoyer

Verbalisation

Yaourt

CONCOURS DES MOTS CACHÉS

REPONSE DU 22 FEVRIER: Herbivore

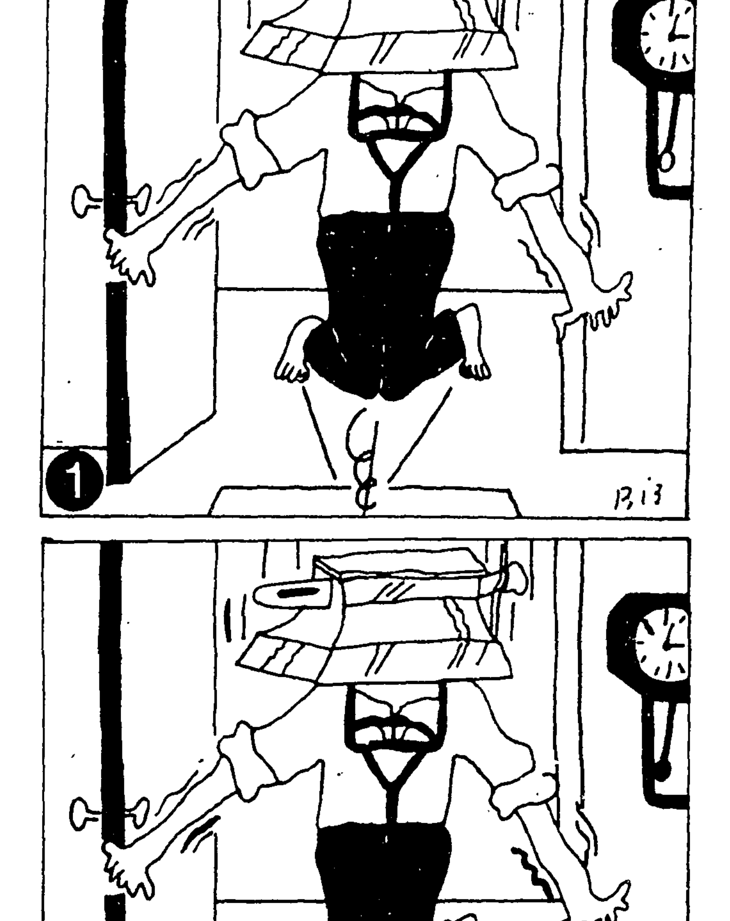
GAGNANTE: Evelyn Morin
401- 9903 - 104e rue
Edmonton, Alta
T5K 0E4

PRIX DE CETTE SEMAINE: "Les Papillons du Québec"
de Christian Veilleux
Bernard Prevost

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

LES MOTS CACHES
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M5

JEU DES 7 ERREURS



MOTS CROISÉS

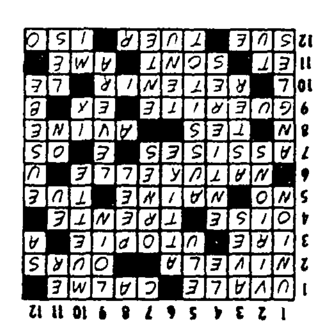
HORIZONTALEMENT

1– De raisin. – Tranquille.
2– Du verbe niveler. – Mammifère carnivore.
3– Colère. – Plan qui parait d'une réalisation impossible.
4– Riv. de France. – Chiffre.
5– Lac au Soudan. – Très courte de taille. – Assassine.
6– Qualité qu'on apporte en naissant.
7– Tribunal institué pour juger les causes criminelles. – Bon pour les chiens.
8– Poss. – Qui est dans l'ivresse.
9– Refuge (vx). – Préfixe.
10– Faire demeurer. – Largeur d'une étoffe.
11– Conj. – Existent. – Principe de vie.
12– Romancier français. – Causer la mort. – Préfixe.

VERTICALEMENT

1– Association. – Coins.
2– Tournions. – Pron. pers.
3– Grains du chapelet. – Genre de composacées.
4– Chemin de halage. – Complètes.
5– Nommé. – Au moment même.
6– Occasionné. – Soigné.
7– Décorés. – Greffe.
8– Comté de l'Ontario.
9– Eloigné. – Soulèvera.
10– Pavillon servant de rendez-vous de chasse. – Neuf. – Milieu.
11– Inf. – Reçu. – Pron. indéf. – Près de.
12– A lui. – Prén. masc.

SOLUTION



ANNIVERSAIRES

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale'

LUNDI 6 mars
Maurice BEAUCHAMP, Edmonton
Ernest BISSON, Grand Centre
R.P. Albert BOUCHARD, o.m.i., St-Isidore
Joseph DANCAUSE, Guy
Tharcis FORESTIER, Edmonton
Benoît JACQUES, St-Paul
Jean-Marie LAFRANCE, Fort Kent
Mme Carole LORD NOLAND, Edmonton
Roger MORIN, Edmonton
Paul ROBERT, St-Isidore

MARDI, 7 mars
Elphège BENOIT, Girouxville
Robert CHAMPAGNE, St-Paul
Mlle Claudette COLLINS, Edmonton
Paul-Emile COTE, Falher
Philippe DESBIENS, Chicoutimi
Mme Jeannine DION, Donnelly
R.F. Marcel ETHIER, o.m.i., Girouxville
Mlle Louise-Marie FOURNEL, Edmonton
Henri HETU, Edmonton
Adrien LANGLOIS, Tangente
Martin LAVOIE, St-Isidore
René NOLETTE, Girouxville
Mme Véronique PARENTEAU, St-Paul
Armand POULIN, Hinton
Henry RINGUETTE, Vimy

MERCREDI 8 mars
Sr Laura CHALUT s.c.e., Trochu
Mme Irène CHARTRAND, Edmonton
Louis-J. FRECHETTE, Bonnyville
Mme Fernande GOBEIL, Beaumont
Mlle Chantal LABERGE, Girouxville
Lucien L'HEUREUX, Edmonton
Jacques NOEL, Guy
Léon ST-ARNAULT, Kelowna

JEUDI 9 mars
Sr Fleurette CHALUT, c.s.c., Edmonton
Denis CLOUTIER, McLennan
Albert DUBUC, Vegreville
Georges LAJOIE, Therien
Gérard LAROSE, Falher
Urgel LEROUX, Rutland
Mlle Etiennette SOULODRE, Edmonton
Mme Rita TARDIF, Nampa

VENDREDI 10 mars
Jules AUBIN, Guy
Jean-Paul BROSSEAU, Parksville
Mme Juliette NOEL, Guy
Hubert PICHE, Edmonton

SAMEDI 11 mars
Mme Gabrielle BERUBE, Beaumont
Gabriel BOUCHER, Donnelly
Paul-Emile BROCHU, Morinville
Rev. Père Jean MARSAN, McLennan
Mme Olivine LUSSIER, McLennan

DIMANCHE 12 mars
Raymond E. CHARBONNEAU, Bonnyville
Mlle Lauraine E. CHAREST, Edmonton
Sr Catherine E. COTE, c.s.c., Donnelly
Abbé Léonard DEROME, Lafond
Mlle Nicole G. GAMACHE, Edmonton
Dr Joseph MOREAU, Edmonton
Mme Henriette TURCOTTE, Girouxville
Léo VAN BRABANT, St-Paul

LES PRINCIPAUX SERVICES DE L'ACFA

- Un secrétariat provincial et un secrétariat dans chaque régionale;
- Un bureau de l'éducation;
- Un service d'animation;
- Un service de coordination culturelle;
- Un service de recrutement du membership;
- UN SERVICE DE SECURITE FAMILIALE;
- LE CARREFOUR et ses succursales;
- LE FRANCO-ALBERTAIN, hebdomadaire français;
- L'IMPRIMERIE LA SURVIVANCE.

MEMBERSHIP et INFORMATION
10008-109e rue, Edmonton T5J IM5
(403)429-7611

quand l'esprit vient aux mots

le français, je le parle par ♥

L'Année du français. Campagne de valorisation de l'usage et de la qualité du français.

Jeu no 7

Trouver le verbe qui complète les expressions suivantes :

Exemple :

la puce à l'oreille	la main à la pâte
l'eau à la bouche	en demeure (de)

mettre

1.

l'herbe sous les pieds	son vin
la parole	les ailes

?

2.

de bonne source	le bec dans l'eau
la queue de la poêle	table ouverte

?

Réponse :
1. couper 2. tenir

1. *couper l'herbe sous les pieds* (à quelqu'un) : devancer quelqu'un dans une entreprise de façon à lui en ôter l'avantage.
   couper son vin : l'additionner d'eau. Mettre de l'eau dans son vin, c'est aussi, au sens figuré, faire des concessions.
   couper la parole (à quelqu'un) : c'est l'interrompre en parlant en même temps que lui.
   couper les ailes (à quelqu'un) : c'est ralentir l'élan, refroidir l'enthousiasme de quelqu'un.
   «Donner des ailes à quelqu'un» c'est au contraire l'encourager, le stimuler.
2. *tenir de bonne source* : expression servant à garantir la valeur, l'exactitude d'une information.
   tenir le bec dans l'eau : expression qui veut dire «laisser quelqu'un dans une incertitude pénible». Les coquettes aiment tenir leurs admirateurs «le bec dans l'eau».
   tenir la queue de la poêle : expression synonyme de «avoir la direction exclusive des affaires».
   tenir table ouverte : c'est avoir chaque jour des hôtes à dîner. Une bonne façon de se gagner des partisans est souvent, pour les hommes politiques, de «tenir table ouverte» ...

Cette chronique a été préparée par l'équipe de français de la Télé-université.

CARTES D'AFFAIRES

Avis Public

Ottawa, le 20 février 1978

DISTRIBUTION DES DEBATS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR LES SYSTEMES DE TELEVISION PAR CABLE

Le 4 novembre 1977, le Conseil publiait un avis public pour indiquer aux titulaires des systèmes de télévision par câble les procédures à suivre en vue de retransmettre les débats télévisés de la Chambre des Communes. Le Conseil précisait alors qu'il considérait qu'une telle programmation se classait dans la catégorie des "canaux spéciaux de programmation" telle que définie dans la politique sur la télévision par câble du 16 décembre 1975, et il décrivait comment obtenir l'autorisation de diffuser sur de tels canaux.

Dans les cas où les titulaires de licences de télévision par câble n'auraient pas de canaux disponibles et qu'il leur faudrait recourir à d'autres méthodes de distribution, le Conseil indiquait qu'il étudierait chaque demande individuellement, pourvu, toutefois, que de telles demandes ne proposent pas l'utilisation du canal communautaire.

Le Conseil a reçu un certain nombre de requêtes lui indiquant que l'implantation de ces autres méthodes de distribution pourrait exiger un temps considérable et même, dans certains cas, des changements significatifs aux systèmes de câble.

Pour pallier à cette difficulté et en tenant compte du grand intérêt manifesté par le public, le Conseil va permettre aux systèmes de câble qui n'ont pas suffisamment d'espace disponible, de distribuer la période des questions des corps législatifs fédéral et provinciaux sur le canal communautaire. Les titulaires de licences devront toutefois en informer le Conseil. D'autre part, une telle permission est une mesure temporaire, valable durant la période requise pour mettre au point d'autres méthodes de distribution et elle s'appliquera seulement à la période des questions; autrement la distribution de tous les débats compromettrait sérieusement, à cause de sa durée, la possibilité du titulaire de licence d'assumer sa responsabilité de mise en opération d'un canal communautaire. Le Conseil n'envisage pas la distribution sur le canal communautaire, de tous les débats des corps législatifs fédéral ou provinciaux.

Lise Ouimet
Secrétaire général.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**



APPEL D'OFFRES

A VENDRE
TERRAIN
SITUE A
VERMILION, ALBERTA

LES OFFRES CACHETEES adressées au Directeur régional des services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, Pièce 200, 2e étage 109 rue Office Building 9925-109 rue, Edmonton, Alberta seront reçues jusqu'à:

2h00 p.m. (MST) le 30 mars 1978 pour:

Projet no. 62,194 Terrain situé à Vermilion, Alberta

Description légale: Lot E, Block 12, Plan 772-2906

Adresse Municipale: Crescent Road Vermilion, Alberta.

Les documents des offres peuvent être obtenus sur demande au bureau du Ministère des Travaux publics suivant:

Pièce 200, 9925-109 rue, Edmonton, Alberta

Les documents des offres et la permission d'inspecter cet édifice peuvent être obtenus sur demande à:

M. Dave Winsor
Officer I/C Aeradio Station
Vermilion, Alberta
Tél.: (403) 853-4097

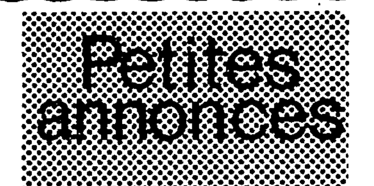
Si vous désirez plus de détails, contactez:

M. N. Chapman
Property Services Branch
Ministères des Travaux Publics Edmonton
Région de l'Ouest
Tél.: (403) 425-7542

Il ne sera tenu compte que des offres qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

La plus haute ou n'importe laquelle des offres ne sera pas nécessairement acceptée.

J.D. Pratt
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



CARDA IMMEUBLE
8935 - 82e avenue

A VENDRE

Maison double de 3 chambres (âgée de 3ans1/2 seulement) avec paiement initial, terrain en pointe clôturé, située tout près des écoles et magasins, seulement $51,900.00. Téléphonez à Bertrand: 465-9691 ou 469-8473. Carda Ltée.

BI-LEVEL 3 chambres à coucher, 2 salles de bain et foyer, pour plus d'informations, contactez René: 465-9691 ou 465-3855. Carda Ltée.

Bungalow avec salon, cuisine et 2 chambres à coucher, dans le sous-sol commencement de construction pour une suite de 2 chambres à coucher, une hypothèque de $41,000.00, revenu pour premier plancher: $365.00 par mois, téléphoner à René: 465-9691 ou 465-3855.Carda Ltée.

Située dans Edmonton sud, maison de 3 chambres à coucher, avec salle de jeu et salle de bain au sous-sol, garage double chauffé, appeler Paul: 465-9691 ou 432-7343. Carda Ltée.

Maison neuve, située à Millwoods, avec 10 pour cent du prix initial, vous permettra de vivre dans votre propre demeure, adressez-vous à Stéphane: 465-9691 ou 469-9490. Carda Ltée.

2.5 acres, situées à 61/2 milles de Bon Accord, avec garage 30x60. On demande seulement $32,500.00, veuillez vous adresser à René: 465-9691 ou 465-3855. Carda Ltée.

Acreages à l'est de la ville prêts pour construction, veuillez contacter Paul: 465-9691 ou 432-7343. Carda Ltée.

1/4 de section, situé à 70 milles du nord de la ville, seulement $38.900.00, avec électricité gaz, réservoir septique, appelez Paul: 465-9691 ou 432-7343. Carda Ltée.

281 acres, situées près de Mallaig, 213 acres en culture, veuillez contacter Paul: 465-9691 ou 826-3948 Bonnyville. Carda Ltée.

200 acres de terrain, situées à 10 milles de St-Paul, avec tous bâtiments, maison 2 étages, un bon investissement pour une ferme laitière, téléphoner à René: 465-9691 ou 645-4056 St-Paul. Carda Ltée.

Terrain sur le lac St-Vincent, prix de $10,000.00 à $17,000.00. Veuillez contacter Norman:465-9691 ou 826-3948 Bonnyville. Carda Ltée.

Frigidaire à lait pour restaurant, capacité de 10 gallons avec deux chantepleures, excellente condition, en acier inoxydable, appelez Paul: 465-9691 ou 432-7343.

A LOUER

Suite de 2 chambres à coucher, frigidaire et poêle, tapis à la grandeur, utilités payées, possession 1er mars, téléphoner: 465-9693 ou 422-1278. Carda Ltée.

OFFRES D'EMPLOIS

Personne dynamique, ambitieuse, qui aimerait faire une carrière dans l'immeuble, expérience pas nécessaire, formation sur place, veuillez vous adresser à M. Ouellette: 465-9691.

SERVICE D'IMPOT

Carda Ltée vous offre un service d'impôt, du lundi au samedi. Les taux débuteront de $6.00 en montant, pour plus d'informations sur vos questions d'impôt, veuillez vous adresser à Cécile: 465-9691.

INVESTISSEMENT

Qui donne un revenu brut de $58,000.00 par année, avec un prix de $445,000.00 pour un appartement au sud d'Edmonton, téléphoner à Bertrand: 465-9691 ou 469-8473. Carda Ltée.

Maison de 3 suites sur terrain zoner commercial, avec revenu de $760.00 par mois, contacter Bertrand: 465-9691 ou 469-8473. Carda Ltée.

Burger Bar, situé à Bonnyville, bâtisse avec sous-bassement, air conditionné, salle de bain et tous équipements, veuillez vous adresser à Paul: 465-9691 ou 826-3948. Carda Ltée.

80 acres à 4 milles de Bonnyville, termes de paiement négociables, téléphoner: 465-9691 ou 826-3948. Carda Ltée.

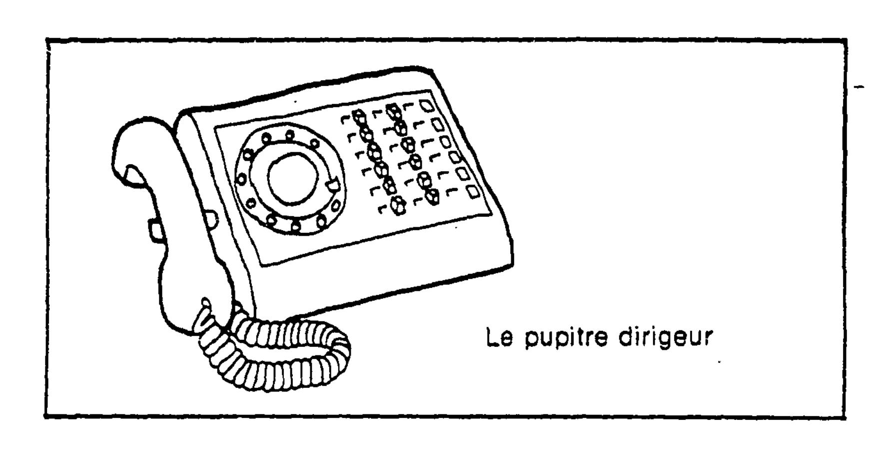
ASSURANCE

Est-ce qu'on peut vous sauver de l'argent sur votre assurance de feu, auto, commerce, voyage, etc., venez comparer vos primes, contactez M. Norman Gervais à 8935-82 Avenue, tél.: 465-9691 après heures de bureau: 469-8473.

On parle français . . .

avec la collaboration de l'Office de la langue française, 700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9

• au téléphone



Le pupitre dirigeur

Expression française	Expression anglaise	Forme fautive
Coabonné	Party	
Combiné	Handset	
Combiné à cadran incorporé	Dial-in handset	
Communication avec préavis, appel de personne à personne	Person to person call	
Composer un numéro	To dial a number	Signaler un numéro
Conférence téléphonique	Conference call	
Cordon	Cord	Corde
Correspondant	Party	
Couper la communication	To cut off	Couper la ligne
Crochet commutateur, crochet interrupteur	Hook switch	
De la part de qui?	Who is speaking, please?	Qui parle? Qui est-ce qui parle?
De rien, je vous en prie, à votre service, il n'y a pas de quoi	You are welcome	Bienvenue
Débrancher le téléphone	To disconnect the set	Disconnecter
Décrocher (le combiné)	To lift the receiver	Ouvrir la ligne
Demandé	Called party	
Demande de secours	Emergency call	
Demander l'interurbain	To call the operator (long distance)	
Demandeur	Calling party	
Diaphonie	Crosstalk	
Dicorde	Cord pair	
Disque mobile (du cadran)	Disc	
Donner la communication	To put a call through, to connect	
Donner un coup de fil, faire un appel, téléphoner	To call, to place a call	Loger un appel
Donnez-moi le poste...	Extension... please	
Écoute clandestine	Wiretapping	

Tiré de "Vocabulaire du téléphone"

• au bureau

Forme fautive

1 — Année académique
2 — Intérêts accrus
3 — Mettre un ouvrage à date
4 — Adresse de retour
5 — Adresser une lettre
6 — L'agenda de la réunion
7 — Ajustement d'un compte, d'un salaire
8 — A l'année, à la journée longue
9 — Amalgamer des sociétés
10 — Année fiscale
11 — Anticiper de bonnes affaires
12 — Une formule d'application
13 — Un appointement
14 — Etre assigné à un travail
15 — Chèque au montant de . . .
16 — Aviseur légal
17 — La balance d'un compte
18 — Toucher un bénéfice en vertu de . . .
19 — Cela va bénéficier à beaucoup de gens
20 — Bénéfices marginaux
21 — Recevoir un bonus
22 — Bureau-chef
23 — Année de calendrier
24 — Canceller un rendez-vous
25 — La cédule de . . .
26 — Copie certifiée
27 — Adressez-vous à la chambre 112
28 — Appel à charges renversées
29 — Chargez cela à mon compte
30 — Le chiffre (shift) de jour . . .
31 — Vous trouverez ci-attaché . . .
32 — Gagner $100 clair par semaine
33 — Collection de courrier
34 — Compagnie de finance
35 — Un coupon dûment complété
36 — Compléter une année, un cours
37 — Compléter un parcours
38 — Compléter une formule
39 — Avec les compliments de

Répertoire téléphonique

Caisse enregistreuse

Porte-timbres

Timbre dateur

17 JANV 1972
6 JUIN 1975
25 OCT 1974

Timbre (de caoutchouc)

IMPRIMÉS
PAYÉ

Stylo

Tampon encreur

Stylo à bille

Forme correcte

1 — Année scolaire
2 — Intérêts courus, cumulés
3 — Mettre un ouvrage à jour, au point
4 — Adresse de l'expéditeur
5 — Ecrire l'adresse d'une lettre
6 — L'ordre du jour, le programme de la réunion
7 — Rectification d'un compte, d'un salaire
8 — A longueur d'année, de journée
9 — Fusionner des sociétés
10 — Année financière, budgétaire, exercice financier
11 — Prévoir de bonnes affaires
12 — Une formule de demande d'emploi
13 — Un rendez-vous
14 — Etre affecté à un travail
15 — Chèque de . . .
16 — Conseiller juridique
17 — Le solde d'un compte
18 — Toucher une indemnité, une prestation en vertu de . . .
19 — Cela va profiter à beaucoup de gens
20 — Avantages sociaux
21 — Recevoir un boni, une prime, une gratification, une indemnité
22 — Siège social, bureau principal
23 — Année civile
24 — Annuler un rendez-vous
25 — Le calendrier, l'horaire, le programme de . . .
26 — Copie authentique
27 — Adressez-vous au bureau, au local, à la pièce 112
28 — Appel à frais virés
29 — Mettez, portez cela à mon compte
30 — L'équipe de nuit
31 — Vous trouverez ci-joint, ci-annexé
32 — Gagner $100 net par semaine
33 — Levée de courrier
34 — Société de prêt(s), société de crédit
35 — Un coupon dûment rempli
36 — Terminer une année, un cours
37 — Terminer un parcours
38 — Remplir une formule
39 — Avec les hommages de

Tiré de "Le français au bureau"